



Pour l'exercice terminé le  
28 décembre 2013

# Rapport annuel

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL</b>	2
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>	3
<b>MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL</b>	4
<b>RAPPORT DE GESTION</b>	5
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	20
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	21
Rapport de l'auditeur indépendant	22
États consolidés du bénéfice net et du résultat global	23
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	24
Bilans consolidés	25
États consolidés des variations des capitaux propres	26
Notes aux états financiers consolidés	27
<b>ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS</b>	Endos

**Assemblée générale annuelle des actionnaires**

**8 mai 2014 à 10 h**

Fairmont Le Reine Elizabeth

900 boul. René-Lévesque Ouest

Montréal, Québec

# Message du Président du conseil

Pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013



## ACCENT SUR LA CROISSANCE STRATÉGIQUE EN 2013

Nous venons de terminer le troisième exercice financier depuis la reconversion en mars 2010 d'un fonds de revenu en société par actions (TSX:BCI).

Tel que mentionné l'année dernière, une priorité de New Look en 2013 a été la croissance stratégique. Avec l'acquisition de Vogue Optical en décembre et d'autres développements au cours de l'exercice, cet objectif a bel et bien été atteint.

## VUE D'ENSEMBLE

Les faits saillants de l'année sont les suivants :

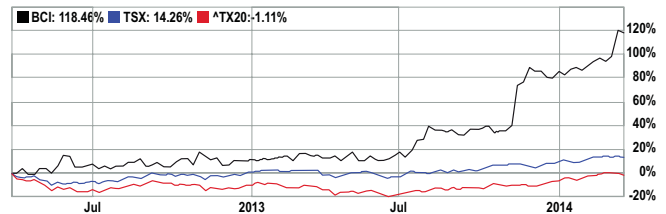
- Avec l'acquisition de Vogue Optical, New Look occupe le premier rang comme détaillant intégré dans l'optique au Québec, dans les Provinces Maritimes et l'est de l'Ontario.
- D'autres initiatives incluent l'acquisition de deux cliniques d'optique stratégiques au Québec, l'ajout de deux nouveaux magasins et le réaménagement et l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent, Québec.
- La société a entrepris une nouvelle initiative commerciale stratégique d'affiliation et d'investissement dans des cliniques d'optique indépendantes desservant des marchés ou segments de marché non antérieurement couverts par les bannières New Look ou Vogue. Elle a ainsi conclu deux ententes : une au Québec et une Ontario.
- Le chiffre d'affaires pour l'exercice a augmenté de 10,5 % pour atteindre 91 millions \$. Il y a eu une croissance ferme des ventes des magasins comparables avec une augmentation de 3 % pour l'exercice par rapport à l'année dernière.
- Pour 2013, le BAIIA<sup>(a)</sup> s'est élevé à 16,1 millions \$ après ajustements des charges pour l'acquisition de Vogue et autres, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à l'an dernier.
- En raison de sa saine position financière et ses résultats d'exploitation, la société a pu maintenir sa politique de dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action (0,60 \$ par année).

Ces faits ont contribué à la très bonne performance de la valeur des actions ordinaires de New Look au cours de l'année.

## PERFORMANCE À LA BOURSE

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, les actions de la société se sont négociées entre 9,16 \$ et 16,05 \$ par action, le cours de clôture étant de 15,02 \$. Les bons résultats de New Look ont permis à ses actions de surpasser l'indice composé TSX et l'indice des sociétés de petite capitalisation Small Cap Index (TX20).

- La société définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement. Il exclut tout gain ou perte découlant de la variation de la juste valeur des contrats de change et des swaps d'intérêts, de même que les charges de rémunération à base d'actions. Le BAIIA n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. La société croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les IFRS. Voir le Rapport de gestion pour plus de détails.



## PERSPECTIVES

L'année 2014 et celles qui suivront présentent plusieurs défis et opportunités pour la société. L'attention immédiate est portée sur la coordination des activités et efforts variés de New Look et de Vogue pour obtenir les meilleurs résultats. Une saine gestion des ressources financières, des dépenses en capital, du remboursement de la dette et des initiatives de développement demeurera une priorité au cours de cette période.

L'objectif continu est la croissance des affaires de New Look, de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité. Il en résultera une valeur croissante de l'entreprise de même que des dividendes soutenus pour les actionnaires.

Avec son modèle d'entreprise efficace, New Look est en bonne position pour jouer un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'optique au Québec, dans les Maritimes, dans l'est de l'Ontario et le reste du Canada.

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je félicite Martial Gagné, Antoine Amiel et l'équipe de la haute direction chez Lunetterie New Look inc. : Jean-Luc Deschamps, Mario Pageau, France Reimnitz, Caroline Rouleau, Claire Boulanger et Marie-Josée Mercier. Un remerciement spécial aux nombreux employés de Lunetterie New Look inc. qui contribuent par leur travail quotidien au succès de l'entreprise. Nous sommes aussi heureux d'accueillir John MacLeod, Juanita Leary, Matthew Rust ainsi que l'ensemble de l'équipe de gestion et les employés de Vogue Optical.

Finalement, un remerciement particulier aux membres du conseil d'administration de Lunetterie New Look inc. pour leur appui continu, leur aide et leurs conseils. L'année 2013 a été occupée pour eux.

Nous sommes confiants que Lunetterie New Look inc. continuera sa progression en 2014 et après.

### W. John Bennett

Président du conseil  
Lunetterie New Look inc.  
19 mars 2014

Pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013



## REVUE DE 2013

Comme le mentionne John dans son message, grâce à plusieurs nouvelles initiatives importantes prises en 2013, nous avons fait des progrès significatifs en positionnant New Look comme joueur dominant dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada.

En même temps, nos activités de base au Québec et dans l'est de l'Ontario ont connu une bonne année avec une augmentation des ventes annuelles des magasins comparables de 3 % et ce, malgré la forte concurrence.

## EXPANSION DE NOS MARCHÉS

À cet égard, nous avons poursuivi notre stratégie de croissance en ajoutant six magasins à notre réseau dans la première moitié de l'année : quatre de ces magasins étaient déjà en exploitation et deux sont entièrement nouveaux. Pour la première fois dans l'histoire de New Look, deux magasins faisant partie du réseau n'opèrent pas sous la bannière New Look. Nous profitons de l'opportunité de continuer à travailler avec les entrepreneurs déjà impliqués dans les opérations journalières afin d'évaluer comment ils se sont positionnés dans leurs marchés respectifs. Nous étudions aussi leur modèle d'affaires afin de l'utiliser ou de le développer de manière à accroître notre présence géographique dans le marché et atteindre des segments de clientèle qui ne sont pas déjà desservis par le modèle New Look actuel.

## INVESTIR DANS NOTRE AVENIR

Conformément à des plans antérieurement annoncés, nous avons terminé le réaménagement du laboratoire et du centre de distribution. En doublant la superficie occupée du bâtiment acquis en 2012, nous avons augmenté d'autant l'espace réservé au surfaçage, la capacité de taillage grâce également à l'ajout d'équipement de pointe, et la capacité du centre de distribution et de l'entrepôt, nous permettant ainsi de desservir un plus grand nombre de magasins. Figurant aussi dans nos plans, une étape importante de l'implantation d'un nouveau logiciel point de vente a été franchie, de façon à ce que ce logiciel fonctionne en 2014.

## LA LUNETTERIE – UNE AFFAIRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Les clients recherchent un bon service, un vaste choix de montures et de lentilles ainsi qu'un bon prix. En plus de tous les ingrédients qui font de New Look un professionnel de l'optique, la façon dont nos clients sont traités dans les cliniques d'examen de la vue et nos magasins fait toute la différence. Cette différence est la combinaison de plusieurs facteurs, incluant la formation du personnel, qui génère la loyauté, le respect et la confiance de la part de nos clients. Le service à la clientèle doit toujours demeurer au cœur de nos priorités. En 2014, grâce à l'implantation d'un nouveau logiciel point de vente, nous aurons des outils de communication plus performants pour atteindre notre but. Plus que jamais, avec tous les changements dans l'industrie de l'optique, un service personnalisé demeurera un élément clé de notre positionnement et de notre croissance.

En 2013, nous avons servi un nombre record de clients dans notre réseau. Je remercie tous les employés de New Look et les optométristes qui contribuent à tous les jours à notre succès par leur passion et leur dévouement envers les clients. Également, un remerciement spécial à nos clients qui reconnaissent la qualité de nos services professionnels. Nous accueillons aussi nos collègues de Vogue Optical avec qui nous partageons la même passion pour l'industrie de l'optique. Nous avons déjà entamé un travail d'équipe afin d'identifier les meilleures pratiques et les synergies qui optimiseront nos résultats.

## VOGUE OPTICAL

Le fait saillant de l'année est bien entendu l'acquisition de Vogue Optical en décembre. Par cette acquisition, nous détenons maintenant les deux bannières majeures au Québec, dans les Provinces Maritimes et l'est de l'Ontario dans la vente au détail des produits de l'optique. En plus de leur position de leader, New Look et Vogue partagent un nombre remarquable de similarités aux niveaux des opérations, des ventes, du marketing, du laboratoire, de l'environnement réglementaire et autres aspects. Nous accueillons aussi une équipe de gestion très expérimentée composée de John MacLeod, Juanita Leary et Matthew Rust. Nous avons déjà commencé à apprendre l'un de l'autre. Somme toute, cette transaction nous fait avancer d'un pas de géant avec un réseau de 140 magasins et des ventes annuelles estimées à plus de 125 millions \$.

## PERSPECTIVES

En 2013, New Look a fait des investissements totaux de 89,4 millions \$ et je suis convaincu que ces investissements ouvrent la voie à des années à venir des plus intéressantes. Le bilan reflète les investissements faits cette année et la nouvelle structure de capital représentative de notre stratégie de croissance en 2013.

Enfin, je veux exprimer mes sincères remerciements à mon équipe de direction dynamique et aux membres du conseil d'administration pour leur précieuse contribution. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à l'équipe de Vogue Optical.

**Martial Gagné, FCPA, FCMA**

Président

Lunetterie New Look inc.

19 mars 2014

Pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013



## DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES

John m'a demandé une mise à jour des facteurs stratégiques ayant un impact sur l'industrie de l'optique et des perspectives de développement de New Look. Trois facteurs fondamentaux assurent la croissance à long terme de l'industrie de l'optique au Canada. New Look et Vogue sont bien positionnées pour en bénéficier.

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

La démographie, en particulier le vieillissement de la population, est le premier facteur de croissance. La presbytie, diminution progressive de la capacité de voir de près, est une conséquence naturelle du vieillissement de l'œil qui survient généralement au début de la quarantaine. À partir de 55 ans, seulement 4% de la population ne porte pas de lunettes. À cette clientèle grandissante s'ajoute la population plus jeune, de plus en plus exposée à divers affichages électroniques requérant davantage d'efforts des yeux, entraînant ainsi un besoin de correction visuelle plus présent qu'auparavant.

## PRODUITS DE L'OPTIQUE

L'augmentation de la part des produits à haute valeur ajoutée est le deuxième facteur de croissance à long terme.

Les lunettes, inventées il y a près de 700 ans, s'avèrent être un concept qui perdure. Les méthodes de corrections visuelles alternatives, tels les verres de contact et la chirurgie réfractive, ne les ont pas supplantées. La précision croissante des procédés de fabrication des lentilles en améliorent les performances, ce que reflète la satisfaction grandissante des porteurs. Les montures dessinées et griffées par les grands noms de la mode ont fait passer les lunettes de la catégorie d'équipement nécessaire à celle d'accessoire désiré.

## CONSOLIDATION DE LA DISTRIBUTION

La consolidation attendue de la distribution des produits de l'optique est notre troisième facteur de croissance.

Plus de la moitié des magasins d'optique au Canada sont exploités de façon indépendante. Ils ne bénéficient pas des avantages conférés par la taille et l'unicité : une marque connue des consommateurs, les économies d'échelle et la capacité d'investissement. Autant d'atouts qui motiveront de plus en plus d'exploitants indépendants et de petites chaînes à rejoindre les plus gros opérateurs.

L'achat de produits optiques en ligne a eu une incidence sur le marché des verres de contact depuis plusieurs années mais son impact sur les lunettes est limité. La réglementation relative aux prescriptions, la nécessité qu'un opticien d'ordonnances prenne des mesures et ajuste la monture sur le visage du patient et la difficulté d'acheter un accessoire de mode sans pouvoir l'essayer sont autant de barrières qui sont susceptibles d'en limiter la pénétration au segment des produits bon marché.

## DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

Le développement de New Look fut, en 2013, de nature récurrente et opportune.

Deux magasins indépendants ont été acquis, deux affiliations commerciales ont été conclues et deux nouveaux magasins ont été ouverts pendant la première moitié de l'année.

La deuxième moitié de l'année fut consacrée à l'acquisition de Vogue Optical, premier détaillant optique des Provinces Maritimes. Les deux bannières occupent des espaces géographiques complémentaires et partagent leur caractéristiques principales : réseaux de magasins corporatifs, intégrés verticalement, marques de commerces reconnues et activement promues, importance des soins de la vue, gamme de montures de marque.

Les axes de développement seront les mêmes en 2014 : ajout de magasins individuels et recherche d'opportunités de taille plus importante. Nous nous sentons tous privilégiés d'avoir l'opportunité d'accueillir l'équipe de Vogue Optical au sein de notre groupe. Nous avons hâte de partager les méthodes qui sont à la base du succès des deux organisations dans leur marché respectif. Ainsi, nous serons en mesure de réaliser les synergies de notre réseau combiné et relèverons ensemble les défis opérationnels et de développement.

Pour conclure, je tiens à remercier les employés de New Look pour une nouvelle année record de croissance et de rentabilité. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude aux membres du conseil d'administration pour leurs conseils et à nos actionnaires pour leur confiance.

Antoine Amiel  
Vice-président du Conseil  
19 mars 2014

# Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le  
28 décembre 2013



Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## FAITS SAILLANTS

Les faits saillants des quatrièmes trimestres de 2013 et 2012 et de l'exercice terminé le 28 décembre 2013 comparés à ceux des exercices 2012 et 2011 sont les suivants :

	Quatrième trimestre		Exercice		
	2013	2012	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires <sup>(a)</sup>	25 596 \$	20 888 \$	90 971 \$	82 296 \$	80 190 \$
Écart	22,5%		10,5%	2,6%	
Écart attribuable aux magasins comparables	3,5%		3,0%	(1,7%)	
BAIIA <sup>(b) (c)</sup>	3 811 \$	4 959 \$	15 004 \$	15 343 \$	13 280 \$
Écart	(23,1%)		(2,2%)	15,5%	
% du chiffre d'affaires	14,9%	23,7%	16,5%	18,6%	16,6%
Bénéfice net attribué aux actionnaires <sup>(d)</sup>	1 321 \$	2 160 \$	6 449 \$	6 478 \$	6 024 \$
Écart	(38,8%)		(0,4%)	7,5%	
Bénéfice net par action					
De base	0,12 \$	0,21 \$	0,61 \$	0,64 \$	0,60 \$
Dilué	0,11 \$	0,21 \$	0,60 \$	0,63 \$	0,59 \$
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	3 800 \$	4 603 \$	14 812 \$	14 769 \$	13 009 \$
Écart	(17,4%)		0,3%	13,5%	
Par action (diluées)	0,33 \$	0,44 \$	1,38 \$	1,43 \$	1,28 \$
Dépenses en immobilisations <sup>(e)</sup>	77 682 \$	1 369 \$	89 352 \$	9 856 \$	6 008 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période <sup>(f)</sup>	50 330 \$	(1 336 \$)	54 274 \$	1 797 \$	(3 048 \$)
Dividende par action en espèces <sup>(g)</sup>	0,150 \$	0,150 \$	0,600 \$	0,600 \$	0,600 \$
Total des dividendes <sup>(g)</sup>	1 896 \$	1 561 \$	6 586 \$	6 148 \$	6 056 \$
En fin d'exercice					
Actif total <sup>(h)</sup>			134 515\$	47 571\$	45 217\$
Passifs non courants <sup>(i)</sup>			59 111\$	11 503\$	9 941\$
Dette nette <sup>(f)</sup>			62 556\$	8 282\$	6 485\$
Nombre de magasins <sup>(j)</sup>			140	70	68

a) Le chiffre d'affaires de Vogue Optical Group Inc. (« Vogue ») a été inclus dès la date de l'acquisition, soit le 2 décembre 2013, jusqu'à la fin de l'exercice 2013.

b) La définition et la méthode de calcul du BAIIA sont présentées à la rubrique BAIIA ci-dessous.

c) Le BAIIA de 2013 prend en considération des charges de 1,1 million \$ se rapportant principalement à des honoraires professionnels et d'autres frais similaires pour l'acquisition de Vogue, l'acquisition de deux cliniques d'optique importantes, des ententes commerciales avec deux sociétés affiliées et d'autres projets de développement spéciaux. Une portion de 0,9 million \$ de cette somme a été encourue au quatrième trimestre dans le cadre de l'acquisition de Vogue. Excluant ces charges, le BAIIA du quatrième trimestre aurait été de 4,7 millions \$, soit une réduction de 0,3 million \$ par rapport à l'an dernier causée par des ajustements de provisions de fin d'année moins favorables cette année que l'an dernier. Le BAIIA de l'exercice 2013, n'incluant pas ces charges, aurait été de 16,1 millions \$, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à l'an dernier.

d) Le bénéfice net attribuable aux actionnaires pour le quatrième trimestre et l'exercice 2013 prend en considération les sommes respectives de 0,9 million \$ et de 1,1 million \$ engagées dans le cadre d'acquisitions, incluant Vogue, évoquées précédemment en c). Cela a aussi eu un effet sur le bénéfice par action.

e) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise à charge de dettes, soldes de prix d'achat, émission d'actions et participations ne donnant pas le contrôle. Se référer à la rubrique *Situation de la trésorerie* pour une conciliation des investissements dans les actifs à long terme et leur financement.

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

f) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme, et de l'emprunt bancaire à court terme, en sus de la trésorerie. L'augmentation de la dette nette en 2013 est principalement attribuable à l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue au quatrième trimestre.

g) Les montants de dividendes mentionnés ci-dessus réfèrent aux montants déclarés durant les périodes.

h) L'augmentation des actifs totaux en 2013 comparativement à 2012 est principalement attribuable à l'acquisition des actifs de Vogue. L'acquisition de trois cabinets indépendants d'importance, l'ouverture de deux nouveaux magasins, de même que l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution ont aussi contribué à l'augmentation des actifs.

i) Les passifs non courants sont composés de la portion à long terme de la dette à long terme, des incitatifs à la location, crédits d'impôts à l'investissement et loyers reportés indiqués au bilan.

j) L'augmentation du nombre de magasins en 2013 s'explique comme suit :

◦ Acquisition des magasins de Vogue	65
◦ Acquisition de cliniques indépendantes	2
◦ Ouvertures	2
◦ Ententes commerciales	2
◦ Fermeture	(1)

## VUE D'ENSEMBLE DE 2013

La société s'est positionnée pour dominer le marché de l'optique dans l'est du Canada par la croissance des revenus et du BAIIA pour les années à venir. L'action majeure prise à cet effet en 2013 fut l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc., le plus important détaillant de produits et services d'optique dans les Maritimes. Cette acquisition stratégique a pratiquement fait doubler le nombre de magasins de la société (passant de 75 à 140) et fera augmenter les revenus d'environ 40 millions \$ annuellement. Les autres faits saillants de l'année sont résumés comme suit :

- La société a fait des investissements de 89,4 millions \$, dont 73,4 millions \$ pour l'acquisition des actifs et des activités de Vogue.
- D'autres investissements majeurs incluent l'acquisition de deux cliniques d'optique indépendantes, l'ouverture de deux magasins, l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution situés à Ville St-Laurent, Québec, et de l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion des points de vente destiné à augmenter l'efficacité opérationnelle et de gestion.
- La société a entrepris une initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques d'optique indépendantes desservant des marchés ou des segments de marchés jusque-là non desservis par la bannière New Look. Cette initiative a permis de conclure deux ententes : un au Québec et un en Ontario.
- Le chiffre d'affaires de 2013 a augmenté de 10,5 % par rapport à 2012 pour atteindre un niveau record se situant au-delà des 90 millions \$. Les revenus provenant de Vogue, à compter du 2 décembre 2013 jusqu'à la fin de l'exercice, y sont inclus. Les magasins comparables ont enregistré une bonne hausse de 3% par rapport à l'an dernier.

- Tel que mentionné précédemment, les charges de 1,1 million \$ d'honoraires professionnels et d'autres frais relatifs aux acquisitions, incluant Vogue, ont eu une incidence sur le BAIIA de 2013. Excluant ces charges, le BAIIA de 2013 se serait élevé à 16,1 millions \$, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à l'an dernier.

- Ces charges de 1,1 million \$ ont également eu une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et sur le bénéfice net par action de 2013. Ce dernier a aussi été affecté par les actions additionnelles émises pour le financement de l'acquisition de Vogue. L'entièreté des avantages de l'acquisition de Vogue et des autres cliniques ne sera pas concrétisée avant 2014 et les années suivantes.

- Les entrées de liquidités provenant des activités d'exploitation, avant la variation du fonds de roulement, sont demeurées remarquables à 14,8 millions \$, soit un montant légèrement plus élevé que l'an dernier. Ce montant représente 1,38 \$ par action (sur une base diluée) comparativement à 1,43 \$ l'an dernier.

- La solide performance de la société lui a permis de maintenir aisément ses versements de dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action.

## QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2013

Le bénéfice net consolidé du quatrième trimestre de 2013 comparé à celui du quatrième trimestre de 2012 se présente comme suit :

	2013 13 sem.	2012 13 sem.
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>25 596</b>	<b>20 888</b>
Matériaux utilisés, nets des variations de stocks	5 126	4 205
Rémunération des employés	8 572	6 479
Autres frais d'exploitation	8 141	5 262
<b>Bénéfice avant amortissement, perte de valeur des actifs non financiers et frais financiers</b>	<b>3 757</b>	<b>4 942</b>
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	1 517	1 430
Frais financiers, net des revenus d'intérêts	399	136
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>1 841</b>	<b>3 376</b>
Impôts		
Exigibles	(20)	237
Différés	555	983
Total des impôts	535	1 220
<b>Bénéfice net et résultat global</b>	<b>1 306</b>	<b>2 156</b>
Bénéfice net et résultat global attribués à :		
Part des actionnaires sans contrôle	(15)	(4)
Actionnaires de New Look	1 321	2 160
	1 306	2 156
Bénéfice net par action ou par part		
De base	0,12	0,21
Dilué	0,11	0,21



Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Pour les quatrième trimestres de 2013 et de 2012, le BAIIA se concilie au bénéfice net de la manière suivante :

	2013 13 sem.	2012 13 sem.
	\$	\$
Bénéfice net	1 306	2 156
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	1 517	1 430
Frais financiers	399	136
Rémunération à base d'actions	27	33
Perte nette (gain net) provenant des variations de la juste valeur des contrats de change	27	(16)
Impôts	535	1 220
<b>BAIIA</b>	<b>3 811</b>	<b>4 959</b>
Écart en \$	(1 148)	1 066
Écart en %	(23,1%)	
% du chiffre d'affaires	14,9%	23,7%

Les principaux éléments du flux de trésorerie du quatrième trimestre de 2013 comparés à ceux du quatrième trimestre de 2012 sont les suivants :

	2013 13 sem.	2012 13 sem.
	\$	\$
Activités d'exploitation	3 800	4 603
Variation nette du fonds de roulement	967	(691)
Entrées de liquidités liées aux activités d'exploitation	4 767	3 912
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises	(74 000)	
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 510)	(1 369)
Autres	22	11
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	3 069	
Emprunts à long terme, nets des frais	57 000	
Remboursement de la dette à long terme	(8 851)	(1 799)
Émission d'actions, nets des frais	23 177	1 439
Dividendes payés	(1 896)	(1 561)
Rachat d'actions		(884)
Inciatifs à la location	97	65
Prêts pour l'achat d'actions		(183)
Intérêts payés	(375)	(121)
Autres frais financiers payés	(1 186)	(14)
Diminution de la trésorerie	(686)	(504)

De l'augmentation du chiffre d'affaires de 22,5 % au quatrième trimestre de 2013 comparativement à 2012, 3,5 % provient des magasins comparables (ceux ouverts avant 2012), le restant étant attribuable aux magasins ouverts ou acquis au cours des deux derniers exercices, incluant ceux acquis de Vogue Optical inc. le 2 décembre dernier.

Le BAIIA a atteint 3,8 millions \$, comparativement à 5,0 millions \$ l'an dernier. Tel que mentionné précédemment, le quatrième trimestre inclut des charges de 0,9 million \$ engagés lors de l'acquisition de Vogue. La performance du quatrième trimestre ne reflète pas l'entière contribution et le potentiel des acquisitions faites en 2013, y compris l'acquisition majeure dont les résultats n'ont été consolidés que pour le mois de décembre seulement.

Les investissements du quatrième trimestre de 2013 concernent principalement l'acquisition des actifs de Vogue (73 400 000 \$) et l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution.

## CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Lunetterie New Look inc. (« New Look »), de ses filiales et des entités sur lesquelles New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble identifiées comme la « société »). La principale filiale de New Look est Vogue Optical inc.

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 et de la déclaration d'acquisition d'entreprise déposée le 12 février 2014 pour l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc.

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur New Look sont disponibles sur le site Web [www.newlook.ca](http://www.newlook.ca). Les documents d'information continue de New Look, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 28 décembre 2013, la société opérait sous deux principales bannières : New Look et Vogue Optical. L'ensemble du réseau est composé de 140 magasins spécialisés en produits et services d'optique. Ceux-ci sont principalement situés au Québec et dans les provinces de l'Atlantique : Québec (67), Nouveau-Brunswick (21), Nouvelle-Écosse (21), Terre-Neuve-et-Labrador (15), Île-du-Prince-Édouard (5), Ontario (8), Saskatchewan (2) et Colombie-Britannique (1). La société exploite un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

et un centre de distribution à Ville St-Laurent, au Québec, et un laboratoire de fabrication de lentilles optiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

## APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de New Look pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 ont été approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité d'audit.

## MÉTHODES COMPTABLES

### Fin d'exercice

Le dernier samedi de décembre marque la fin d'exercice de la société. Les exercices financiers de 2012 et de 2013 comptaient chacun 52 semaines.

### Nouvelles normes adoptées ou mises à jour en 2013

Jusqu'en 2012, les tests de dépréciation du goodwill étaient appliqués à l'ensemble du réseau opérant exclusivement sous la bannière New Look. Depuis l'ajout de la bannière Vogue Optical et la conclusion d'ententes découlant d'une nouvelle initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques d'optique indépendantes desservant des marchés ou des segments de marchés jusque-là non desservis par la bannière New Look, à compter de 2013 les tests de dépréciation du goodwill ont été appliqués au niveau de chacune des bannières. Ce changement n'a cependant pas eu d'effet sur les résultats des tests de dépréciation de 2013.

New Look a mis à jour le tableau d'amortissement afin de considérer une durée d'utilité de 20 ans pour certaines relations clients. La méthode d'amortissement linéaire est maintenue dans tous les cas.

La direction considère que la marque de commerce Vogue Optical a une durée de vie indéterminée du fait qu'elle est étroitement liée à l'existence de la nouvelle filiale appelée Vogue Optical Group inc. Par conséquent, cette marque de commerce n'est pas amortie mais est soumise à un test de dépréciation annuel.

Des normes comptables concernant les consolidations et l'évaluation de la juste valeur sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Comme l'exercice financier de la société a débuté le 30 décembre 2012, ces normes n'étaient pas encore obligatoires. L'application anticipée de ces normes étant permise, la direction les a appliquées à l'exercice financier de 2013. Selon la direction, l'adoption de ces nouvelles normes a un impact très limité sur les états financiers de la société.

### Principales estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, lesquelles sont fondées sur l'expérience des exercices précédents et sur leur meilleur jugement. La direction revoit continuellement ces estimations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la société sont présentées ci-après.

### Provision pour désuétude

Bien que la société cherche continuellement à augmenter la rotation des stocks pour diminuer le risque de désuétude et augmenter les liquidités, la direction estime une provision pour désuétude à l'égard des stocks à rotation lente. De telles estimations sont basées sur l'expérience historique des stocks liquidés, donnés à des organismes de charité ou détruits.

### Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

En vue de répartir le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels sur leur durée d'utilité, sauf pour les noms commerciaux à durée indéterminée et le goodwill, il faut faire une estimation de cette durée. Des facteurs comme le risque de désuétude engendré par les nouvelles technologies, l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie, ainsi que la présentation de magasins modernes sont considérés.

### Répartition du prix d'achat d'une entreprise

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la direction répartit le prix d'achat sur les actifs sous-jacents conformément aux IFRS. Ainsi, la direction identifie les actifs incorporels comme les relations clients, les ententes contractuelles et les baux sous conditions favorables. Ces actifs sont évalués en faisant des hypothèses relativement aux revenus, frais d'exploitation et taux d'actualisation prévus. Ces actifs sont amortis sur la période estimative des bénéfices en découlant.

### Provisions

La provision pour les garanties est basée sur les données historiques.

### Juste valeur de la rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, comme les options sur actions accordées aux employés, est comptabilisée à titre de charge même si aucun décaissement n'est requis. Les options sur actions attribuées sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle connu sous le nom Black et Scholes. Ce modèle tient compte des facteurs tels la durée prévue des options, la volatilité prévue du titre sous-jacent et les dividendes prévus. La détermination de ces facteurs est basée sur l'expérience historique, la performance financière de la société ainsi que les plans d'expansion de la société et l'environnement économique.

### Test de dépréciation d'actifs

Les normes comptables exigent des tests de dépréciation pour les actifs à long terme tels que les immobilisations corporelles, les actifs incorporels, les noms commerciaux et le goodwill. Les tests impliquent la formulation d'hypothèses relativement à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de ces actifs. Les données historiques ainsi que les plans de développement sont des sources principales d'information utilisées en ces circonstances. À la suite de ces tests, aucune dépréciation n'a été nécessaire en 2013 et en 2012.

### Impôts et crédits d'impôts

Le calcul de la charge d'impôts et des crédits d'impôts liés à la R&D, à la formation ou investissements nécessite la détermination des activités ou dépenses admissibles à une déduction ou un crédit. Une détermination

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

similaire est nécessaire pour évaluer le droit d'utiliser des pertes fiscales ou crédits d'impôts reportés provenant de réorganisations antérieures. Les conséquences résultant de cotisations d'impôts différentes des calculs de la société pourraient être importantes.

## IFRS publiés mais non en vigueur

La direction n'a constaté aucune norme IFRS publiée mais non en vigueur ayant un effet significatif sur les états financiers de la société.

## Exposé-sondage sur les baux

L'*International Accounting Standards Board* (IASB) a publié un exposé-sondage révisé sur les baux. Le but principal de cet exposé-sondage est de présenter les baux au bilan : les locataires comptabiliseraient ainsi un droit d'utilisation en tant qu'actif ainsi qu'un passif de location. La direction suit de près le développement de cet exposé-sondage car son application aura un impact important sur les états financiers de la société. L'IASB n'a pas encore proposé de date d'entrée en vigueur.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Chiffre d'affaires

En 2012, des efforts ont été consacrés à l'optimisation des opérations et ces initiatives ont été poursuivies en 2013. De plus, en 2013, des ressources supplémentaires ont été consacrées à la croissance du chiffre d'affaires par le biais d'acquisitions et de nouvelles initiatives commerciales dans des marchés encore non exploités par New Look jusque-là. Les avantages complets des acquisitions faites en 2013 et des nouvelles initiatives commerciales ne se matérialiseront qu'en 2014 et durant les années à venir.

Le chiffre d'affaires de 2013 a augmenté de 10,5 %. La croissance est attribuable à l'augmentation de 3,0 % des ventes des magasins comparables et des ventes des magasins ouverts ou acquis au cours des deux derniers exercices, y compris les ventes de Vogue consolidées depuis l'acquisition le 2 décembre dernier.

## Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de 2013 et 2012 peuvent être comparés de la façon suivante :

	2013	2012
	\$	\$
Chiffre d'affaires	90 971	82 296
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	19 557	18 254
<i>% du chiffre d'affaires</i>	21,5%	22,2%
Rémunération du personnel		
<i>Salaires et charges sociales</i>	28 435	25 317
<i>% du chiffre d'affaires</i>	31,3%	30,8%
Rémunération à base d'actions	167	216
Autres frais d'exploitation	27 978	23 412
<i>% du chiffre d'affaires</i>	30,8%	28,4%
Total des frais d'exploitation	76 137	67 199
<i>% du chiffre d'affaires</i>	83,7%	81,7%
Radiation de stocks inclus dans les matériaux utilisés	174	120
Frais connexes aux acquisitions inclus dans les autres dépenses d'exploitation	1 070	19

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. La diminution du coût des matériaux, en pourcentage du chiffre d'affaires, découle de l'amélioration du mix des produits vendus tout en maintenant les coûts de production comparables à ceux de l'année dernière.

La rémunération du personnel inclut les salaires, les bonifications, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. D'autres employés sont affectés au laboratoire, au centre de distribution et au siège social. L'augmentation globale de 0,5 point de pourcentage du chiffre d'affaires est attribuable au changement dans l'éventail de tailles des magasins à la suite de l'acquisition de Vogue le 2 décembre 2013.

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, du laboratoire, du centre de distribution et du siège social, les frais généraux et de ventes des magasins de même que les dépenses de marketing et d'administration générale incluant les coûts de développement et ceux liés à l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue. Les amortissements sont présentés séparément. Le tableau ci-dessus présente une augmentation de ces autres frais de 2,4 points de pourcentage du chiffre d'affaires. Cela reflète l'effet des coûts ponctuels liés aux acquisitions, de la période de l'année durant laquelle nous avons débuté la consolidation des activités de Vogue et des coûts de développement liés aux nouvelles initiatives d'affaires. Finalement, les coûts de l'an dernier ont été favorablement affectés par le règlement d'un litige avec un locateur.

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## BAIIA

New Look définit le BAIIA comme étant le bénéfice avant les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, les impôts, l'amortissement et la perte de valeur des actifs non financiers. Il exclut aussi tout gain ou perte découlant de la variation de la juste valeur des contrats de change et des swaps d'intérêts, de même que les charges de rémunération à base d'actions. Cette définition a été révisée cette année pour ajouter une référence aux swaps d'intérêts en vigueur depuis décembre 2013.

Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation.

Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS. Le bénéfice net et le BAIIA sont conciliés comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Bénéfice net	6 469	6 496
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	5 057	4 960
Frais financiers	703	432
Rémunération à base d'actions	167	216
Perte nette sur la variation de la valeur des contrats de change	3	30
Impôts	2 605	3 209
BAIIA	15 004	15 343
Écart en \$	(339)	2 063
Écart en %	(2,2%)	
% du chiffre d'affaires	16,5%	18,6%

Le BAIIA a atteint les 15,0 millions \$, soit une somme pratiquement égale à celle de l'an dernier, même si elle tient compte des coûts d'acquisitions de 1,1 million \$ présentés en notes de bas de page c) et d) de la rubrique *Faits saillants* en début de ce rapport. Excluant ces charges non récurrents et exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le BAIIA a atteint 17,7 %, comparativement à 18,6 % l'an dernier et 16,6 % en 2011. Cet indicateur de performance n'est pas représentatif et ne reflète pas l'entière contribution et le plein potentiel des acquisitions ayant eu lieu en 2013, incluant l'acquisition majeure dont les résultats n'ont été consolidés que pour décembre seulement.

Veuillez vous référer à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* présentée ci-dessous pour la comparaison du BAIIA sur une base trimestrielle.

## Amortissement

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	3 821	3 473
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	53	37
Perte de valeur d'améliorations locatives		200
Amortissement des actifs incorporels	1 194	1 262
Amortissement des crédits d'impôts différés liés aux immobilisations corporelles	(11)	(12)
	5 057	4 960

La hausse des charges d'amortissement des immobilisations corporelles reflète, entre autres, l'ajout de huit magasins depuis le début de l'année 2012, l'acquisition d'un bâtiment en 2012 ainsi que l'ajout, le renouvellement et la modernisation d'équipement pour le laboratoire et les magasins. L'acquisition des actifs de Vogue en décembre a aussi eu un effet sur la charge d'amortissement puisque ces actifs ont été amortis pour une partie du quatrième trimestre.

## Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers, en plus des revenus d'intérêt, pour 2013 et 2012 :

	2013	2012
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	632	333
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	29	50
	661	383
Autres frais financiers, nets des revenus d'intérêts	42	49
	703	432

Les frais d'intérêt sur la dette à long terme ont augmenté en 2013 comparativement à l'an dernier dû à l'augmentation du niveau de la dette suite à l'acquisition de Vogue. La plupart des honoraires liés au financement engagés en 2013 se rapportent aux nouvelles facilités de crédit et à l'émission d'actions. Par conséquent, ils ont été capitalisés et présentés en réduction de la dette à long terme ou du capital-actions. Les honoraires non capitalisés et l'amortissement des honoraires capitalisés sont des charges incluses dans les frais de financement ci-dessus.

La nouvelle structure du capital a eu un effet sur le coût moyen de financement, lequel est de 6,15 % comparativement à 3,27 % l'an dernier. La dette à long terme est essentiellement composée d'un emprunt de 45 millions sur un « crédit à terme pour acquisitions », lequel est présentement sous la forme d'acceptations bancaires, et d'un emprunt à taux fixe auprès d'une société de capital de développement. Afin de limiter l'effet d'une augmentation des taux d'intérêts, la direction a conclu une entente de

# Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

swap de façon à échanger le taux variable contre un taux fixe sur 50 % du solde de la dette sur le crédit à terme pour acquisitions. Au 28 décembre 2013, environ 90 % du coût de financement de la dette à long terme était par conséquent fixe pour les quatre prochaines années.

## Gain et perte de change

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés en ces devises ainsi qu'aux contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 28 décembre 2013 étaient les suivantes :

Trésorerie	USD	102
Comptes fournisseurs	USD	735
Comptes fournisseurs	EUR	124
Contrats de change en \$ US (actifs)	CAD	32

Les pertes nettes liées à l'utilisation de devises et de contrats de change étaient de 3 000 \$ en 2013.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour les douze prochains mois. Au 28 décembre 2013, des contrats de change pour l'achat de 1 200 000 \$ US à un taux moyen de 1,0753 CAD étaient en cours, alors que le taux de change au comptant était à 1,071 CAD. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée pour les contrats de change, les changements de juste valeur sont comptabilisés dans les résultats.

## Impôts

Les données relatives aux impôts peuvent se résumer de la façon suivante :

	2013	2012
	\$	\$
Bénéfice avant impôts	9 074	9 705
Charge d'impôts		
Exigibles	9	231
Reportés	2 596	2 978
	2 605	3 209
Taux effectif d'impôts	28,7%	33,1%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	26,9%	26,9%

L'écart entre le taux effectif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral et provincial en 2013 est attribuable à des dépenses non déductibles, à des ajustements de charges estimatives de l'an dernier et à des nouvelles cotisations pour des exercices antérieurs. Les charges pour 2013 et de 2012 sont essentiellement composées d'impôts différés, ce qui reflète l'utilisation d'avantages fiscaux reportés tels que des pertes fiscales, des dépenses de recherche et de développement et crédits d'impôts de recherche et de développement.

En 2012, l'écart entre le taux effectif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral provincial était attribuable à des dépenses non déductibles et à un ajustement des actifs d'impôts futurs compte tenu de cotisations pour des années antérieures.

## Bénéfice net

Le bénéfice net de 2013 se compare à celui de 2012 comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	6 449	6 478
Écart en \$	(29)	454
Écart en %	(0,4%)	8,0%
% du chiffre d'affaires	7,1%	7,9%
Bénéfice net par action		
De base	0,61	0,64
Dilué	0,60	0,63

Malgré les coûts d'acquisition élevés traités comme charges courantes en 2013 et les frais financiers additionnels liés aux acquisitions, le bénéfice net n'a subi qu'une légère baisse. Le ratio du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires est demeuré enviable à 7,1 %. Le bénéfice net par action, qu'il soit de base ou dilué, a diminué de 0,03 \$, reflétant ainsi l'émission d'actions en 2013 dont le produit a essentiellement été investi dans les actifs de Vogue, lesquels n'ont pu contribuer significativement au bénéfice de 2013.



Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 comparés à ceux de l'exercice terminé le 29 décembre 2012.

	Décembre		Septembre		Juin		Mars		4 trimestres	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	52 sem.	52 sem.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	25 596	20 888	21 110	20 032	23 967	21 268	20 298	20 108	90 971	82 296
% du chiffre d'affaires des quatre trimestres <sup>(a)</sup>	28,1%	25,4%	23,2%	24,3%	26,3%	25,8%	22,3%	24,4%	100%	100%
BAlIA <sup>(b)</sup>	3 811	4 959	3 099	3 361	5 059	3 998	3 035	3 025	15 004	15 343
% du chiffre d'affaires	14,9%	23,7%	14,7%	16,8%	21,1%	18,8%	15,0%	15,0%	16,5%	18,6%
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 321	2 160	1 111	1 194	2 709	1 953	1 308	1 171	6 449	6 478
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	3 800	4 603	3 008	3 292	5 014	3 945	2 990	2 929	14 812	14 769
Bénéfice net par action <sup>(c)</sup>										
De base	0,12	0,21	0,11	0,12	0,26	0,19	0,13	0,12	0,61	0,64
Dilué	0,11	0,21	0,10	0,12	0,26	0,19	0,12	0,11	0,60	0,63
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement, par action, diluées <sup>(d)</sup>	0,33	0,44	0,28	0,32	0,48	0,38	0,28	0,29	1,38	1,43
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

a) Le quatrième trimestre de 2013 était le premier trimestre consolidant les résultats de Vogue, ce qui a eu pour effet d'augmenter la proportion du chiffre d'affaires de ce trimestre par rapport au chiffre d'affaires total des quatre trimestres.

b) Tel que mentionné à la rubrique *Faits saillants* en début de ce rapport, la société a engagé des dépenses de 1,1 million \$ non capitalisées, composées d'honoraires et autres dépenses pour l'acquisition de Vogue et l'acquisition d'autres cliniques d'optique.

c) Le bénéfice net par action pour les quatre trimestres peut ne pas correspondre au total des bénéfices nets trimestriels par action entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

d) Les flux de trésorerie par action pour les quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des flux de trésorerie trimestriels par action entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

Le chiffre d'affaires et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de 2013 présentent tous les deux une augmentation comparativement à 2012. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été presque le même, en raison des coûts d'acquisition élevés inscrits aux résultats en 2013. Le bénéfice net par action a connu une diminution dû au fait que l'investissement dans Vogue à même le produit d'émission d'actions n'a pu contribuer significativement au bénéfice de 2013.



Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les principaux éléments des flux de trésorerie de 2013 et de 2012 :

	2013	2012
	\$	\$
Activités d'exploitation	14 812	14 769
Variation nette du fonds de roulement	1 436	(1 992)
Entrées de liquidités provenant de l'exploitation	16 248	12 777
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises	(79 300)	(410)
Prêts et avances	(808)	(200)
Retrait d'un dépôt en fiducie	30	30
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 681)	(8 789)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		158
Versements sur des soldes de prix d'achat	(392)	(305)
Acquisition d'autres actifs incorporels	(752)	(221)
Entrées de liquidités liés aux activités d'investissement	(86 903)	(9 737)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	3 649	
Emprunts à long terme	60 000	3 750
Remboursement d'emprunts à long terme	(9 031)	(1 904)
Incitatifs à la location	97	65
Produit net de l'émission d'actions	23 205	2 787
Dividendes	(6 586)	(6 148)
Rachat d'actions		(884)
Prêts pour l'achat d'actions		(183)
Intérêts payés	(633)	(340)
Autres frais financiers payés	(1 237)	(67)
Entrées de liquidités liés aux activités de financement	69 464	(2 924)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 191)	116
Trésorerie au début	1 534	1 418
Trésorerie à la fin	343	1 534

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les liquidités provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ont été semblables dans les deux exercices, le versement ou l'encaissement d'impôts constituant essentiellement la différence. Des liquidités ont aussi été générées (ou utilisées) par les variations suivantes des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2013	2012
	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	(172)	(438)
Diminution des crédits d'impôt à recevoir	94	(96)
Diminution (augmentation) des stocks	(718)	256
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(313)	(16)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	2 545	(1 698)
Source (utilisation) de la trésorerie	1 436	(1 992)

La plupart des écarts présentés ci-dessus sont causés par des variations saisonnières normales. Une partie de l'augmentation des comptes fournisseurs, des charges à payer et des provisions en 2013 reflète les charges additionnelles courues relativement à l'acquisition de Vogue.

## Activités d'investissement

Le plus important investissement de 2013 fut de loin l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc. pour la somme de 73,4 millions \$, nette des ajustements. L'entreprise est composée d'un réseau de 65 magasins situés dans les quatre provinces de l'Atlantique, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, de même qu'un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques situé à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Les actifs acquis incluent aussi le nom commercial Vogue Optical sous lequel la société poursuit son exploitation, une clientèle stable, des relations établies avec des professionnels des soins visuels ainsi qu'une équipe compétente et expérimentée. Des précisions sont présentées à cet effet à la Note 7 des états financiers consolidés.

D'autres investissements réalisés dans l'année découlent d'une nouvelle initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques d'optique indépendantes desservant des marchés ou des segments de marchés jusque-là non desservis par la bannière New Look. Cette initiative a permis de conclure deux ententes : un au Québec et un en Ontario. Ces cliniques continuent d'être exploitées sous leur propre nom commercial.

La société a aussi fait l'acquisition de deux cliniques d'optique, toutes deux dans la région de la ville de Québec, qui ont été intégrées à la bannière New Look. Elle a aussi ajouté des magasins à St-Hyacinthe et à St-Eustache, au Québec. D'autres investissements réalisés dans l'année concernent l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution, des rénovations importantes à trois magasins, la poursuite de l'implantation d'un logiciel visant à augmenter l'efficacité opérationnelle (projet point de vente), de même que la modernisation continue des équipements d'optique.

# Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Des prêts et avances totalisant 808 000 \$ se rapportent principalement à une nouvelle initiative commerciale visant à développer un nouveau concept de magasin dans une région présentement non desservie par New Look.

Le remboursement de soldes de prix d'achat concerne des acquisitions d'entreprises faites au cours des années antérieures.

Le tableau suivant concilie les investissements dans les actifs à long terme et leur financement :

	2013 \$	2012 \$
Actifs acquis par regroupements d'entreprises	81 925	846
Achat d'immobilisations corporelles	5 681	8 789
Propriété acquise par échange	186	
Achat d'actifs incorporels	752	221
Prêts et avances	808	200
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>89 352</b>	<b>10 056</b>
Déboursés	85 944	9 620
Paiement en actions New Look	300	
Solde de prix d'achat	414	247
Passifs d'impôts différés	1 921	107
Part ne donnant pas le contrôle	587	
Prise en charge de dette		82
Propriété cédée par échange	186	
<b>Total du financement des dépenses en immobilisations</b>	<b>89 352</b>	<b>10 056</b>

a) Voir la rubrique *Activités de financement* pour voir comment les déboursés décrits ci-dessus ont été financés.

Dans l'ensemble, l'acquisition d'actifs à long terme sous le contrôle de New Look a atteint la somme de 89 352 000 \$ en 2013.

## Activités de financement

Les fonds ont été recueillis de trois sources : un consortium bancaire pour un produit brut de 45 millions \$, une société de capital de développement pour un produit brut de 15 millions \$, et l'émission d'actions pour un produit brut de 25 millions \$ par le biais d'un placement privé.

Les honoraires engagés pour l'émission de la dette et des actions ont totalisé 3 161 000 \$. Les produits nets d'émission ont essentiellement été utilisés pour l'acquisition des actifs de Vogue et pour rembourser des emprunts antérieurs.

Tel qu'il est présenté dans le tableau précédent, l'acquisition des actifs à long terme a été partiellement financée avec des actions de New Look, des soldes de prix d'achat, des passifs d'impôts reportés et des participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle dans des entreprises acquises ou gérées ont été évaluées proportionnellement à la participation dans les actifs identifiables de ces entreprises.

Les dividendes versés en 2013, totalisant 6 586 000 \$, ont été financés par les liquidités provenant des activités d'exploitation.

La rubrique *Frais financiers* commente les montants payés en intérêts et frais financiers.

## Facilités de crédit

Les principaux éléments des nouvelles facilités de crédit conclues avec un consortium bancaire en 2013 sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable de 10 millions \$ pour financer les activités quotidiennes. A la fin de 2013, la société avait utilisé 3,6 millions \$ de cette facilité de crédit renouvelable.
- Une facilité de «crédit à terme pour acquisitions» d'un montant de 45 millions \$ pour refinancer la dette existante et financer l'acquisition des actifs de Vogue Optical inc.
- Ces nouvelles facilités de crédit ont été mises en place le 29 novembre 2013. La facilité de crédit à terme pour acquisitions incluent des clauses restrictives et des termes de remboursement décrits à la note 15 des états financiers consolidés.

Au 28 décembre 2013, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
<b>Facilité renouvelable</b>	
Crédit accordé	10 000
Montants utilisés au 28 décembre 2013	3 649
<b>Solde disponible au 28 décembre 2013</b>	<b>6 351</b>
<b>Facilité à terme pour acquisitions</b>	
Crédit accordé	45 000
Montants utilisés au 28 décembre 2013	45 000
<b>Solde disponible au 28 décembre 2013</b>	<b>Néant</b>

La société avait également 343 000 \$ en trésorerie à la fin de l'exercice et elle respectait toutes les conditions concernant les facilités de crédit.

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Obligations contractuelles

Le tableau suivant est un résumé des obligations contractuelles de la société au 28 décembre 2013:

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles					
		2013	2014	2015	2016	2017	Après 2017
Dette à long terme	60 835	4 708	4 982	4 645	31 500	15 000	Néant
Location-exploitation	53 960	12 244	10 910	9 412	7 576	6 035	7 783
Obligations d'achats <sup>a)</sup>	368	368					
<b>Total</b>	<b>115 163</b>	<b>17 320</b>	<b>15 892</b>	<b>14 057</b>	<b>39 076</b>	<b>21 035</b>	<b>7 783</b>

a) Les obligations d'achat se rapportent à des dépenses en immobilisations.

## Engagement de capital

En plus des obligations incluses dans le tableau ci-dessus, les engagements en dépenses en immobilisations à la fin de 2013 totalisaient 250 000 \$ liés à l'ajout d'un magasin au début de 2014. Les projets d'investissement de la société sont mentionnés dans la section *Perspectives*.

## Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité de New Look de satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés par les facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes révisées utilisées par la direction pour la gestion du capital ainsi que les performances en résultant. La note 26 des états financiers consolidés établit la définition des termes utilisés et des balises qui s'appliqueront au quatrième trimestre de 2014 et par la suite.

	Balises	Réel 2013	Réel 2012
Dette nette / BAIIA	Maximum de 3,25	2,64	0,50
Dette nette ajustée / BAIIAL	Maximum de 5,00	4,34	s.o.
Ratio de couverture des charges fixes	Minimum de 1,10	1,28	s.o.

Toutes les clauses restrictives relatives aux nouvelles facilités de crédit ont été respectées.

## DIVIDENDES

En 2013, New Look a maintenu sa politique de versement de dividendes trimestriels lesquels ont totalisé 0,60 \$ par action pour l'année entière. Tous les dividendes constituent des « dividendes déterminés », c'est-à-dire des dividendes donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividendes plus élevé.

Le 12 mars 2014, New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 31 mars 2014 aux actionnaires inscrits au 21 mars 2014.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société comprennent les principaux dirigeants et les administrateurs. Les principaux dirigeants sont le président et les vice-présidents.

En 2011 et 2012, New Look a fait trois prêts totalisant 571 000 \$ à des sociétés détenues par des cadres supérieurs pour l'achat d'actions de New Look. Les prêts portent intérêt à 5 % par année, sont garanties par les actifs des sociétés, et sont remboursables de 2014 à 2017. Deux des prêts, s'élevant à 371 000 \$, sont présentés en réduction du capital-actions et le remboursement éventuel de ces prêts augmentera le capital-actions. Ces deux prêts ont donné lieu à une charge de rémunération à base d'actions de 21 000 \$ dans chacun des exercices 2012 et 2011.

Les options sur actions sont essentiellement attribuées aux principaux dirigeants et aux administrateurs. Voir la section qui suit pour plus de détails sur les options attribuées et exercées et sur le rachat d'actions.

## ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 28 février 2014, New Look avait 12 637,414 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce sont les seules actions comportant un droit de vote à l'assemblée des actionnaires et donnant droit à un dividende.

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

En 2013, le nombre d'actions ordinaires de catégorie A en circulation a augmenté de 2 238,382. Cette augmentation est essentiellement attribuable au placement privé, conclu à la fin du mois de novembre, qui a procuré des rentrées brutes de fonds de 25 millions \$, à la suite de l'acquisition des actifs de Vogue Optical inc. Le prix d'émission de 11,60 \$ a été négocié par un syndicat de preneurs fermes et reflétait la valeur du marché boursier au début du mois de novembre 2013. Des actions ont aussi été émises en contrepartie partielle de l'acquisition d'une clinique d'optique, en contrepartie de services reçus, et dans le cadre de l'exercice d'options d'achats d'actions. Sauf dans ce dernier cas, le prix d'émission des actions reflétait la valeur du marché au cours les cinq jours ouvrables précédant l'émission. L'autorisation de la Bourse de Toronto a été obtenue dans tous les cas d'émission d'actions. D'autres détails concernant la variation du capital-actions sont présentés à la note 18 des états financiers consolidés.

En 2013, la Bourse de Toronto a aussi approuvé l'ajout d'une caractéristique d'exercice sans décaissement au régime d'options permettant au conseil d'administration, à sa discrétion, de régler la valeur intrinsèque d'une option (soit l'excédent de la juste valeur des actions sur le prix d'exercice) en remettant au détenteur de l'option de l'argent ou des actions de New Look. La Bourse a aussi approuvé une augmentation du nombre d'actions réservées aux fins du régime d'options de sorte que le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options à un moment donné est égal à 10 % des actions émises et en circulation.

Au 28 février 2014, il y avait 769 167 options en cours pour l'achat du même nombre d'actions de New Look à un prix d'exercice moyen de 15,53 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont un terme de cinq ans après leur date d'attribution. Au 28 février 2014, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 197 220.

La valeur du marché boursier des actions ordinaires de catégorie A était comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Cours moyen	11,99	8,96
Cours à la fin	15,02	9,39

D'autres détails concernant la variation des options en cours sont présentés à la Note 19 des états financiers consolidés.

## GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société se classent de la manière suivante :

	2013	2012
	\$	\$
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Contrats de change à terme, inclus dans les débiteurs	32	23
<b>Prêts et créances</b>		
Trésorerie	343	1 534
Comptes clients	1 164	783
Incitatifs à la location	191	15
À recevoir de Vogue Optical Inc.	607	
Avances, incluses dans les débiteurs		30
Prêts et avances	1 197	300
<b>Total des prêts et avances</b>	<b>3 502</b>	<b>2 662</b>
Total des actifs financiers	3 534	2 685
Autres passifs financiers		
Emprunt bancaire	3 649	
Dépôts de clients	2 252	1 395
Comptes fournisseurs	7 826	4 043
Dette à long terme, y compris la portion due à court terme	59 250	9 816
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>72 977</b>	<b>15 254</b>

Les objectifs et méthodes relatifs à la gestion des risques des instruments financiers sont décrits à la note 25 des états financiers consolidés de 2012. D'autres commentaires suivent :

Le risque de change lié à des actifs et passifs libellés en devises est décrit et commenté sous la rubrique *Gains et pertes de change*. En ce qui concerne l'achat de marchandises en devises, New Look est exposée au risque de fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. New Look ne peut pas toujours ajuster son prix de vente pour refléter la variation de ses coûts. La direction a établi une politique couvrant approximativement 50 % des achats faits en devises américaines prévus pour les douze prochains mois en utilisant des contrats de change.

Le risque de taux d'intérêt provient du fait que le solde d'emprunt sur le crédit à terme pour acquisitions, actuellement de 45 000 000 \$, porte un taux d'intérêt variable par le biais d'acceptations bancaires. Ce risque est réduit par le fait que les frais d'estampillage, présentement de 3,25 %, correspondent à des frais fixes, qui ne peuvent que décroître au cours des quatre prochaines années. De plus, New Look a conclu un contrat de swap pour échanger la portion variable du coût de financement contre un taux fixe sur 50 % du solde de la dette. Comme précédemment mentionné, compte tenu de l'emprunt auprès de la société de capital de développement, environ 90 % de la dette à long terme était fixé pour les

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

quatre prochaines années au 28 décembre 2013.

Le risque de crédit relatif aux comptes débiteurs est pratiquement inexistant étant donné la politique d'exiger un dépôt lors de l'acceptation des commandes et le paiement de tout solde lors de la livraison de la marchandise. Le risque de crédit lié aux principaux prêts est limité par les garanties sur des actifs.

## AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur trouvera plus d'information sur les autres facteurs de risque dans la Notice annuelle disponible sur le site Internet de New Look ainsi que sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les informations fournies comprennent une description des risques suivants :

- Risques liés à l'entreprise tels :
  - Dépendance à l'égard de la disponibilité des optométristes et autres professionnels,
  - Concurrence, y compris le commerce électronique,
  - Bris de confidentialité sur de l'information portant sur la santé,
  - Impact de la chirurgie au laser,
  - Changements technologiques et désuétude des processus de fabrication des lentilles,
  - Dépendance à l'égard d'équipement informatisé et de systèmes informatiques,
  - Difficulté d'intégrer des entreprises acquises,
  - Approvisionnement à l'étranger, et
  - Non-conformité aux lois et règles concernant les optométristes et les opticiens.
- Risques liés au niveau plus élevé de la dette.
- Risques liés à l'acquisition de Sonomax tels :
  - Risques de crédit de tiers, risques contractuels et risques opérationnels,
  - Risques liés au contrôle diligent,
  - Application de la convention d'indemnisation, en ce qui a trait aux crédits d'impôts et autres.
- Risques liés aux actions de New Look tels :
  - Imprévisibilité et volatilité du cours des actions,
  - Dividendes non garantis; et
  - Endettement et clauses restrictives.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de New Look, sous la supervision du président et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (tel que définis dans le Règlement 52-109) au 28 décembre 2013. La conclusion est que ces contrôles et procédures étaient efficaces et que l'information importante relative à la société leur avait été communiquée et a été enregistrée, traitée, résumée et rapportée dans les délais spécifiés conformément à la législation sur les valeurs mobilières.

La direction a aussi la responsabilité de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (tel que défini dans le Règlement 52-109) relative à la société pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction de New Look, sous la supervision du président et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité au 28 décembre 2013 du contrôle interne et a conclu qu'il était efficace. Les modifications au contrôle interne dans le trimestre débutant le 29 septembre 2013 et se terminant le 28 décembre 2013 ont inclus les nouvelles procédures liées à l'incorporation des données financières de Vogue Optical Group inc., la nouvelle filiale ayant acquis les actifs et l'entreprise de Vogue Optical Inc. le 2 décembre 2013. Cela mis à part, la direction a évalué qu'il n'y a pas eu de modification au contrôle interne ayant eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

L'évaluation par la direction de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 28 décembre 2013 exclut les contrôles, politiques et procédures de Vogue Optical Group inc. La conception et l'évaluation de l'efficacité des contrôles pour la communication de l'information financière et le contrôle interne à l'égard de l'information financière sont prévues être réalisées en 2014.

L'information financière sommaire concernant Vogue Optical Group inc. consolidée dans les états financiers de la société pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 se résume comme suit :

	\$
Chiffre d'affaires	2 258
Bénéfice d'exploitation avant les frais financiers	85
Actifs à court terme	2 980
Autres actifs	76 298
Passifs à court terme	4 331
Autres passifs	821
Engagements non inclus dans les passifs	368



Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## PERSPECTIVES

La direction croit que l'acquisition de Vogue renforce son leadership dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada. Nos priorités actuelles et notre plan de développement comprennent les objectifs suivants :

- Continuer l'expansion des bannières New Look et Vogue dans leurs marchés cible respectifs en ajoutant des nouveaux magasins et en acquérant des cliniques d'optique indépendantes;
- Partager les pratiques courantes des deux équipes de dirigeants par une analyse comparative des activités et l'identification des zones de maximisation des résultats et des flux de trésorerie;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursement annuel de la dette contractée pour l'acquisition de Vogue;
- Continuer de mettre à profit les deux noms commerciaux, New Look et Vogue, qui ont une longue et solide réputation dans leurs marchés respectifs;
- Poursuivre l'exploration d'autres acquisitions d'importance au Québec, dans les provinces de l'Atlantique et ailleurs au Canada;
- Renforcer notre position dans le marché par l'expansion et la modernisation continue de notre laboratoire pour le conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes, et du personnel bien formé;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans un nouveau système point-de-vente;
- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'exams de la vue et pour les commandes de lentilles cornéennes ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode dans les montures.

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits et actifs liés à la distribution de produits et services de protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. À ce jour, ces projets n'ont pas connu un grand succès commercial, mais puisque Vogue a déjà un magasin au Nouveau-Brunswick impliqué dans ce domaine d'expertise, New Look entend supporter et poursuivre le développement de ces projets en 2014 et dans les années à venir.

Dans l'ensemble, les dépenses en immobilisations prévues pour 2014 excèdent 3,0 millions \$, comprenant l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants, l'acquisition de nouveaux magasins, l'implantation du nouveau système point-de-vente dans les magasins et l'ajout continu d'équipement optique dans les magasins.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

12 mars 2014



# États financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le  
28 décembre 2013

# Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

La responsabilité des états financiers consolidés de Lunetterie New Look Inc. («New Look») et des autres renseignements financiers inclus dans le rapport annuel incombe à la direction et le conseil d'administration de New Look les a approuvés. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et incluent des montants basés sur des estimations faisant appel à des jugements de la direction. La responsabilité du choix des principes et des méthodes comptables incombe également à la direction.

New Look a maintenu en place des systèmes de contrôle interne pour s'assurer de la pertinence et de l'exactitude de l'information financière et de la protection de l'actif.

La direction reconnaît qu'elle a la responsabilité d'administrer les affaires de New Look dans le respect des lois applicables ainsi que des normes et principes financiers reconnus et qu'elle doit se conformer à des normes appropriées en matière d'éthique commerciale.

Le conseil d'administration délègue la supervision du processus d'établissement des états financiers et des autres renseignements financiers à son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Le rôle de ce comité consiste à examiner les états financiers et à en recommander l'approbation au conseil d'administration, à réviser les systèmes de contrôle interne et de protection de l'information de même que toutes les autres questions relatives à la comptabilité et aux finances de New Look. Dans ce but, le comité d'audit tient des réunions périodiques avec l'auditeur indépendant afin d'examiner son plan d'audit et de discuter des résultats de son examen. La responsabilité de recommander la nomination de l'auditeur indépendant incombe aussi à ce comité.

L'auditeur indépendant de New Look, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle, a audité les états financiers et son rapport sur les états financiers est présenté ci-après.

*(Signé par) Martial Gagné*

**MARTIAL GAGNÉ**

Président  
Lunetterie New Look inc.

12 mars 2014

*(Signé par) Jean-Luc Deschamps*

**JEAN-LUC DESCHAMPS**

Chef de la direction financière  
Lunetterie New Look inc.

12 mars 2014

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Lunetterie New Look Inc.

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société, Lunetterie New Look Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 28 décembre 2013 et au 29 décembre 2012 et les états consolidés du bénéfice net et du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société, Lunetterie New Look Inc. au 28 décembre 2013 et au 29 décembre 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 12 mars 2014

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A121855

# États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
 En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2013	2012
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>90 971</b>	<b>82 296</b>
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	19 557	18 254
Rémunération du personnel (note 4.1)	28 602	25 533
Autres frais d'exploitation (note 4.2)	27 978	23 412
<b>Bénéfice avant amortissement, perte de valeur des actifs non financiers et frais financiers</b>	<b>14 834</b>	<b>15 097</b>
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers (note 4.3)	5 057	4 960
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	703	432
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>9 074</b>	<b>9 705</b>
Impôts (note 16)		
Exigibles	9	231
Différés	2 596	2 978
Total des impôts	2 605	3 209
<b>Bénéfice net et résultat global</b>	<b>6 469</b>	<b>6 496</b>
Bénéfice net et résultat global attribués aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	20	18
Actionnaires de New Look	6 449	6 478
	6 469	6 496
Bénéfice net par action (note 5)		
De base	0,61	0,64
Dilué	0,60	0,63

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
En milliers de dollars canadiens

	2013	2012
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice avant impôts	9 074	9 705
Éléments hors caisse :		
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	5 057	4 960
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	(324)	(251)
Crédit d'impôt différé lié aux dépenses de recherche et développement		(71)
Rémunération à base d'actions	167	216
Autres produits et charges hors caisse	73	
Frais financiers	760	450
Impôts recouverts (payés)	5	(240)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	14 812	14 769
Variation nette du fonds de roulement (note 6)	1 436	(1 992)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>16 248</b>	<b>12 777</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Regroupement d'entreprises (note 7)	(79 300)	(410)
Prêts et avances (note 9)	(808)	(200)
Retrait d'un entiercement	30	30
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 10)	(5 681)	(8 789)
Produit provenant de la cession d'immobilisations corporelles		158
Versements sur des soldes de prix d'achat	(392)	(305)
Acquisitions d'autres actifs incorporels (note 12)	(752)	(221)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(86 903)</b>	<b>(9 737)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation de l'emprunt bancaire	3 649	
Emprunts à long terme	60 000	3 750
Remboursement d'emprunts à long terme	(9 031)	(1 904)
Incitatifs à la location	97	65
Émission d'actions, nette des coûts (note 18)	23 205	2 787
Dividendes payés (note 17)	(6 586)	(6 148)
Rachat d'actions (note 18)		(884)
Prêts pour achat d'actions (note 20)		(183)
Intérêts payés	(633)	(340)
Autres frais financiers payés	(1 237)	(67)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>69 464</b>	<b>(2 924)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 191)	116
Trésorerie au début	1 534	1 418
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>343</b>	<b>1 534</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

En milliers de dollars canadiens

	28 décembre 2013	29 décembre 2012
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	343	1 534
Débiteurs (note 8)	2 881	1 533
Crédits d'impôts et impôts à recevoir	118	158
Stocks	10 315	7 503
Frais payés d'avance	692	318
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>14 349</b>	<b>11 046</b>
Prêts et avances (note 9)	1 197	300
Immobilisations corporelles (note 10)	35 527	22 960
Goodwill (note 11)	47 799	6 397
Autres actifs incorporels (note 12)	35 643	5 132
Actifs d'impôts différés (note 16)		1 736
<b>Total des actifs</b>	<b>134 515</b>	<b>47 571</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Emprunt bancaire (note 13)	3 649	
Créditeurs, frais courus et provisions (note 14)	15 977	8 958
Versements sur la dette à long terme	4 708	712
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>24 334</b>	<b>9 670</b>
Dette à long terme (note 15)	54 542	9 104
Incitatifs à la location, crédits d'impôts à l'investissement et loyers reportés	2 306	2 399
Passifs d'impôts différés (note 16)	2 263	
<b>Total des passifs</b>	<b>83 445</b>	<b>21 173</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires de catégorie A (note 18)	49 012	24 908
Surplus d'apport	647	549
Bénéfices non répartis	730	867
<b>Capitaux propres des actionnaires de New Look</b>	<b>50 389</b>	<b>26 324</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	681	74
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>51 070</b>	<b>26 398</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<b>134 515</b>	<b>47 571</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(Signé par) W. John Bennet

**W. John Bennett**  
Président du conseil

(Signé par) Paul S. Echenberg

**Paul S. Echenberg**  
Président du comité d'audit



# États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
 En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres des actionnaires	Parts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Nombre	\$					
Solde au 30 décembre 2012	10 399 032	24 908	549	867	26 324	74	26 398
Bénéfice net				6 449	6 449	20	6 469
	10 399 032	24 908	549	7 316	32 773	94	32 867
Rémunération à base d'actions			167		167		167
Actions émises en contrepartie de trésorerie dans le cadre d'un placement privé, nets des frais d'émission (note 18)	2 155 172	23 594			23 594		23 594
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (notes 7 et 18)	31 746	300			300		300
Actions émises à la suite de l'exercice d'options (notes 18 et 19)	50 663						
Payées en espèces		129			129		129
Virement du surplus d'apport		69	(69)				
Actions émises en contrepartie de services (note 18)	801	12			12		12
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A (note 17)				(6 586)	(6 586)		(6 586)
Transactions avec les actionnaires	2 238 382	24 104	98	(6 586)	17 616		17 616
Participations ne donnant pas le contrôle d'une filiale acquise et d'une entreprise sous gestion						587	587
<b>Solde au 28 décembre 2013</b>	<b>12 637 414</b>	<b>49 012<sup>(a)</sup></b>	<b>647</b>	<b>730</b>	<b>50 389</b>	<b>681</b>	<b>51 070</b>

a) Net de certains prêts à des personnes liées de 371 000 \$.

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres des actionnaires	Parts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Nombre	\$					
Solde au 1er janvier 2012	10 118 732	22 162	1 359	537	24 058	56	24 114
Bénéfice net				6 478	6 478	18	6 496
	10 118 732	22 162	1 359	7 015	30 536	74	30 610
Rémunération à base d'actions			216		216		216
Actions émises à la suite de l'exercice d'options (note 19)	378 500						
Payées en espèces, prix moyen de 7,36 \$ par action		2 787			2 787		2 787
Virement du surplus d'apport		379	(379)				
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A (note 17)				(6 148)	(6 148)		(6 148)
Prêts pour achat d'actions de la société (note 20)		(183)			(183)		(183)
Rachat d'actions (note 18)	(98 200)	(237)	(647)		(884)		(884)
Transactions avec les actionnaires	280 300	2 746	(810)	(6 148)	(4 212)		(4 212)
<b>Solde au 29 décembre 2012</b>	<b>10 399 032</b>	<b>24 908<sup>(a)</sup></b>	<b>549</b>	<b>867</b>	<b>26 324</b>	<b>74</b>	<b>26 398</b>

a) Net de certains prêts à des personnes liées de 371 000 \$.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Lunetterie New Look inc. (« New Look »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social de New Look est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de New Look (BCI) sont cotées à la Bourse de Toronto.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 Conformité aux IFRS

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) en cours au 28 décembre 2013. Ils ont été approuvés et autorisés par le conseil d'administration le 12 mars 2014.

### 2.2 Présentation des états financiers

#### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur, comme en fait état la description suivante des méthodes comptables.

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de New Look, ses filiales, de même que ceux des entités dans lesquelles New Look a ou peut avoir le droit à des rendements variables en raison de son implication dans ces entités et à la capacité d'user de son pouvoir pour influencer le montant de son rendement sans détenir d'actions de ces entités. (New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble appelées la « société »). La participation ne donnant pas le contrôle présentée dans les états financiers réfère à la part du bénéfice net et de l'actif net de ces entités qui ne sont pas détenus par New Look. La filiale principale de New Look, détenue en propriété exclusive, est Vogue Optical Group inc. Toutes les transactions et les soldes entre entités ont été éliminés.

Le bénéfice net et le résultat global des entreprises acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition, ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas.

#### Fin d'exercice

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre. Les exercices financiers de 2012 et 2013 comportent 52 semaines chacun.

#### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la société évalue les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, incluant les passifs éventuels, à leur juste valeur à la date de leur acquisition, peu importe que les actifs et les passifs aient été antérieurement comptabilisés aux états financiers de la société acquise.

Le goodwill est comptabilisé dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie transférée et le montant comptabilisé à titre de participation ne donnant pas le contrôle dépassent la juste valeur des actifs identifiables nets des passifs pris en charge. Un montant négatif serait comptabilisé au bénéfice.

Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont engagés.

#### Jugements, estimations et hypothèses comptables

Pour dresser les états financiers, la direction doit porter des jugements, effectuer des estimations et poser des hypothèses afin d'appliquer les méthodes comptables de la société. Les jugements, les estimations ainsi que les hypothèses sont fondés sur l'expérience historique, la connaissance que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents des estimations. Les principaux cas où les jugements, les estimations et les hypothèses sont significatifs pour les états financiers sont les suivants :

- *Provision pour désuétude sur les stocks.* La société estime une provision pour désuétude basée sur la capacité de vendre les stocks et l'expérience historique.
- *Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.* Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, à l'exception de certains noms commerciaux et du goodwill, sont amortis sur leur durée d'utilité. L'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles est basée sur l'expérience historique et des hypothèses liées à la désuétude engendrée par les nouvelles technologies ainsi qu'à l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie et de présenter des magasins modernes. Les estimations de durée d'utilité des immobilisations corporelles sont fournies sous la rubrique *Immobilisations corporelles* ci-dessous. L'estimation de la durée d'utilité des logiciels d'application est basée sur l'expérience historique, les services de mise à jour et de maintenance annuels, ainsi que la réputation du fournisseur. L'estimation de la durée d'utilité des relations clients est basée sur l'analyse des ventes antérieures du vendeur et la capacité de la société d'atteindre ces clients
- *Regroupements d'entreprises.* Lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, les actifs et les passifs acquis sont évalués à leur juste valeur dans le bilan consolidé. À cette fin, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Le détail des actifs et des passifs acquis est fourni à la note 7.
- *Provisions.* La provision liée aux garanties de produits est estimée sur la base de l'expérience historique. La provision pour baux couvre une estimation des montants à payer en raison de certains baux faisant l'objet d'un litige et dont le montant a été fondé sur la meilleure estimation possible de la part de la direction. Se référer à la note 14 pour plus de détails.
- *Hypothèses dans l'application de la méthode Black-Scholes pour déterminer la rémunération à base d'actions.* La méthode Black-Scholes utilisée nécessite des hypothèses à l'égard de valeurs prévues telles : la durée des options, le pourcentage d'options qui ne seront pas exercées, la volatilité des actions de New Look ainsi que les dividendes. Ces valeurs sont basées sur l'information détenue par

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

la direction au moment où les options sont attribuées. Elle comprend l'expérience historique, la performance financière de la société, les plans de développement de la société ainsi que l'environnement économique.

- **Dépréciation d'actifs.** Les tests de dépréciation d'actifs décrits plus loin requièrent la détermination de la valeur recouvrable de certains actifs. À cette fin, la direction doit émettre des hypothèses telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation d'actifs. Dans ces circonstances, les données historiques et les plans de développements sont les sources principales d'information. L'identification des faits ou des circonstances indiquant une perte de valeur ou une reprise de perte de valeur est un processus subjectif impliquant le jugement et un certain nombre d'estimations et d'hypothèses dans plusieurs cas.
- **Impôts.** Le calcul de la charge d'impôts et, par conséquent de l'actif ou du passif d'impôt différé, requiert la détermination de facteurs tels la déductibilité de dépenses, les restrictions de déductibilité s'il y en a, le taux d'amortissement fiscal s'il y a lieu et la possibilité d'utiliser des pertes fiscales reportées, basée sur la capacité de la société de générer du revenu imposable dans les années à venir. Pour ces calculs, la direction exerce des jugements en faisant des interprétations et en se basant sur l'expérience passée ainsi que sur les services de fiscalistes. L'impact de cotisations d'impôt différentes des montants déclarés par la société pourrait être important.
- **Crédits d'impôts.** Le calcul des crédits d'impôts liés à la recherche et au développement, à la formation ou aux investissements exige de déterminer les activités et dépenses admissibles aux crédits. La direction doit exercer un jugement dans la détermination de l'admissibilité de ces activités et dépenses, basée sur l'expérience passée.
- **Juste valeur des instruments financiers.** La société utilise des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des instruments financiers pour lesquels des cotes du marché actif ne sont pas disponibles. Ceci requiert le développement d'estimations et d'hypothèses basées sur des données du marché, en utilisant des données observables qu'utiliseraient les intervenants sur le marché pour évaluer l'instrument. Lorsque de telles données ne sont pas observables, la direction se sert de sa meilleure estimation. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers peuvent différer des valeurs réelles qui seraient obtenues dans des conditions de pleine concurrence à la date de clôture.
- **Consolidation des entités sans détention de droits de vote.** La société consolide certaines entités, sans en détenir de droits de vote, dans lesquelles elle a ou peut avoir le droit à des rendements variables en raison de son implication dans ces entités et a la capacité d'user de son pouvoir pour influencer le montant de son rendement. Cela découle d'ententes de gestion que New Look a avec ces entités. Un jugement important est utilisé afin de déterminer si de telles ententes procurent à New Look un pouvoir sur les entités sans en détenir de droits de vote.

## Information sectorielle

La direction évalue la performance de la société en tant que secteur unique lié aux activités de détail de l'optique.

## Comptabilisation des produits

La vente de biens est la seule source significative de produits composant le chiffre d'affaires. Les produits représentent les espèces reçues ou à recevoir du client, nettes des taxes de vente, de rabais et d'escomptes. Les produits sont comptabilisés lorsque le bien est livré au client, soit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- La société n'a plus d'implication de gestion habituellement associée à la propriété ni de contrôle sur les biens vendus;
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société;
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

## Contrats de location simple

La totalité des loyers en vertu des contrats de location simple est imputée aux dépenses de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Tout écart entre les charges de loyer et les loyers exigibles est présentée à titre de loyer reporté au bilan. La durée d'un contrat de location comprend les périodes exemptes de loyer et la période de construction précédant le début de la location.

## Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location applicables aux contrats de location sont reportés et amortis comme une réduction des coûts d'exploitation sur la durée des baux au moyen de la méthode linéaire.

## Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts liés à la recherche et au développement ainsi qu'à la formation sont comptabilisés aux résultats lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions rattachées à ces crédits et que ceux-ci seront reçus.

Les crédits d'impôts liés à l'acquisition d'actifs à long terme sont reportés et comptabilisés aux résultats en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif.

## Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, telle que les options attribuées aux employés clés, membres de la direction et administrateurs pour l'acquisition d'actions de New Look, fait partie des charges de rémunération du personnel. Ces options sont constatées à leur juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. Certains prêts accordés par New Look pour permettre l'achat de ses actions sont traités comme des attributions d'options et leur remboursement comme l'exercice d'options.

La juste valeur des options, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge aux résultats progressivement sur la période d'acquisition des droits. Cette charge, basée sur l'estimation par la société du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis, est reflétée par une augmentation correspondante du surplus d'apport.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

À la fin de chaque période, la société révisé son estimation du nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue. Tout impact de la révision des estimations initiales est comptabilisé au bénéfice net de façon à ce que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées, le surplus d'apport étant ajusté en conséquence. Les soldes au surplus d'apport sont virés au capital-actions lorsque les options sont exercées. Le produit de l'exercice d'options est crédité au capital-actions. Certains prêts sont déduits du capital-actions et leur remboursement augmente ce dernier.

## Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens lesquels sont également la monnaie fonctionnelle de la société. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date des transactions. Les charges courantes libellées en devises sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

## Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base pour une période est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de New Look par la moyenne pondérée d'actions de catégorie A en circulation dans cette période.

Le bénéfice net dilué par action pour une période est calculé en faisant l'hypothèse que toutes les options dilutives sont exercées et que le produit en provenant sert à racheter des actions au cours moyen de la période. Les options sont exclues du calcul du bénéfice net dilué par action lorsque le prix d'exercice est supérieur au cours moyen durant cette période puisqu'elles auraient un effet anti-dilutif.

## Instruments financiers

### *Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation*

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ils sont initialement mesurés à la juste valeur majorée des coûts de transactions, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers est décrite ci-dessous.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier viennent à échéance ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, résiliation, annulation ou expiration.

### *Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers*

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers autres que ceux désignés et appliqués comme instruments de couverture efficace sont classés dans les catégories suivantes lors de leur comptabilisation initiale :

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- Prêts et créances;
- Placements détenus jusqu'à l'échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La société détient des actifs financiers dans les deux premières catégories seulement.

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux à la juste valeur par le biais du résultat, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture afin d'identifier s'il y a des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a une perte de valeur.

Les produits et les charges se rapportant aux actifs financiers sont comptabilisés au bénéfice net et présentés dans les frais financiers, sauf la dévaluation des comptes clients qui est présentée dans les autres dépenses d'exploitation.

### *Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat*

Les contrats de change et le contrat de swap de taux d'intérêt présentent les seuls instruments financiers de la société comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments et les frais de transaction sont comptabilisés au bénéfice net. Selon les conditions du marché, de tels instruments représentent un actif ou un passif. La juste valeur des actifs et passifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en utilisant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur lorsqu'il y a lieu. Le montant initial correspond à la juste valeur de l'instrument majorée des frais de transaction. L'actualisation est omise là où l'effet est sans importance. La trésorerie, les comptes clients, les incitatifs à la location à recevoir, le montant à recevoir de Vogue Optical inc, ainsi que les prêts et avances font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Certains prêts faits par New Look pour permettre l'achat de ses actions sont traités comme des attributions d'options et leurs remboursements comme l'exercice d'options. Voir la rubrique *Rémunération à base d'actions* ci-dessus et la note 20 pour plus de détails.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Classement des passifs financiers et évaluation ultérieure

Les emprunts bancaires, les comptes fournisseurs, les dépôts de clients ainsi que la dette à long terme sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les honoraires liés à la révision annuelle des facilités de crédit sont inscrits à titre de frais financiers. Les gains et pertes sur contrats de change et contrats de swap de taux d'intérêts sont comptabilisés dans les autres dépenses d'exploitation.

## Hiérarchie des instruments financiers

La société classe ses instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur au bilan selon une hiérarchie à trois niveaux:

Niveau 1 : La juste valeur est déterminée par référence directe à des prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. La société n'a aucun instrument financier qui devrait être inclus à ce niveau.

Niveau 2 : La juste valeur est estimée selon une méthode d'évaluation basée sur les données observables du marché, soit directement ou indirectement. Les instruments financiers dérivés de la société, composés de contrats de change et contrats de swap de taux d'intérêts, sont évalués selon ce niveau en utilisant un modèle d'évaluation basé sur des données du marché.

Niveau 3 : La juste valeur est estimée en utilisant une méthode d'évaluation basée sur les données non observables. La société n'a aucun instrument financier correspondant à ce niveau.

## Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'achat, les droits de douane et le transport. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de ventes applicables.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Lorsque les immobilisations corporelles sont acquises dans un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur en date de l'acquisition. Le coût, net de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti sur la durée d'utilité estimative. Le tableau suivant présente la méthode ainsi que les durées maximales utilisées :

	Méthode	Période
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel d'optique	Linéaire	15 ans
Autre matériel, outils et enseignes	Linéaire	10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail y compris les périodes de renouvellement, maximum de 10 ans
Automobiles	Linéaire	4 ans
Bâtiment	Linéaire	
Structure principale	Linéaire	40 ans
Certaines composantes	Linéaire	7 à 13 ans
Terrain		Non amorti

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées annuellement.

Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés au bénéfice net. Toute radiation ou perte sur cession est comprise dans la charge d'amortissement et perte de valeur des actifs non financiers à l'état du bénéfice net et du résultat global.

## Goodwill

Le goodwill est un actif représentant les avantages économiques futurs résultant des autres actifs nets acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti. Il est comptabilisé au coût en sus des pertes de valeur cumulées. Le goodwill est assujéti au test de dépréciation décrit ci-dessous.

## Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent les logiciels d'application et les actifs incorporels obtenus lors de l'acquisition d'entreprises ou autrement, tels des baux acquis dans des conditions favorables, des relations clients, des engagements de non-concurrence, des licences de distribution et autres ententes contractuelles. Ils sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Lorsqu'un actif incorporel est acquis dans un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur attribuée à un bail est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. La valeur des autres actifs incorporels est amortie sur une base linéaire selon la durée estimative des bénéfices obtenus, laquelle varie de deux à vingt ans. La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année. De plus, les autres actifs incorporels sont sujets au test de dépréciation décrit ci-dessous.



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Noms commerciaux

Les noms commerciaux New Look et Vogue Optical sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Ils sont sujets à un test de dépréciation d'actif décrit ci-dessous. La direction considère que ces noms commerciaux sont étroitement liés à l'existence respective de New Look et Vogue Optical et, conséquemment, ont une durée d'utilité indéterminée. La durée d'utilité est réexaminée à chaque date de clôture pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée indéterminée.

## Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période, la société révisé la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et autres actifs incorporels, excluant les noms commerciaux ayant une vie utile non déterminée, afin de déterminer si ces actifs présentent des signes de perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif particulier, la société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie indépendantes.

Les noms commerciaux, ayant une durée d'utilité indéterminée, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement et qui représentent au sein de la société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. La direction a établi que ce niveau correspond aux bannières sous lesquelles les magasins sont exploités. Ces groupes d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill est attribué font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus souvent, s'il y a des indications de perte de valeur.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie réduit d'abord la valeur comptable du goodwill et ensuite, les autres actifs au prorata de leur valeur comptable. Sauf pour le goodwill, tous les actifs sont réévalués ultérieurement pour voir s'il y a indication d'une reprise de valeur. Une reprise de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur comptable. Voir les notes 11 et 12 pour les tests de dépréciation du nom commercial et du goodwill.

## Rémunération du personnel

Les créditeurs, frais courus et provisions comprennent les salaires et avantages courus, comme les vacances, lesquels sont comptabilisés à la valeur non actualisée que la société s'attend à verser.

## Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'une obligation actuelle découlant d'un événement passé mènera probablement à une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peut encore être incertain. Une obligation actuelle résulte d'une obligation juridique ou d'une obligation implicite découlant d'événements passés comme, par exemple, les garanties accordées sur les marchandises. Les provisions sont basées sur les dépenses requises estimées pour honorer l'obligation actuelle, selon les éléments les plus probants à la date de comptabilisation. Le calcul de la valeur actuelle est omis lorsque son impact n'est pas significatif.

Toutes les provisions sont revues à la fin de chaque période et ajustées pour refléter la meilleure estimation courante. Voir les détails à la note 14.

## Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au bénéfice net correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les passifs ou les actifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer de celles-ci pour la période en cours et les périodes antérieures et qui n'ont pas été réglés en date du bilan. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable, lequel diffère du bénéfice aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs, de même qu'en fonction des pertes fiscales et des crédits d'impôts reportés. Toutefois, l'impôt reporté n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, aux taux d'impôt prévus pour la période où l'actif sera réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés en date du bilan. L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les actifs et les passifs d'impôts différés est reflété au bénéfice de la période où la variation a lieu.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages fiscaux liés à ces actifs seront utilisés pour diminuer des impôts futurs. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés seulement lorsque la société a le droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles découlant de la même administration fiscale.

## Capitaux propres

La valeur aux livres des actions ordinaires de catégorie A représente les montants reçus lors de l'émission de ces actions et les montants transférés du surplus d'apport au moment de l'exercice d'options.



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Le surplus d'apport comprend des gains réalisés lors de rachats d'actions ainsi que les montants correspondant aux charges de rémunération à base d'actions comptabilisées antérieurement et qui n'ont pas été transférées au capital-actions lors de l'exercice d'options.

Les bénéfices non répartis comprennent les bénéfices cumulés qui n'ont pas été distribués.

## 2.3 Nouvelles normes comptables en vigueur en 2013

*Normes de consolidation.* Un ensemble de normes concernant les consolidations s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Entendu que l'exercice financier de la société débutait le 30 décembre 2012, ces normes n'étaient pas encore obligatoires, mais l'application anticipée étant permise, la direction les a appliquées à l'exercice financier de 2013. L'adoption de ces nouvelles normes a un impact très limité sur les états financiers de la société.

- *IFRS 10, États financiers consolidés.* IFRS 10 remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*. La nouvelle norme révisé la définition de contrôle et fournit un guide pour identifier une participation dans une filiale.
- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.* IFRS 12 intègre et harmonise les exigences d'informations à fournir pour différents types d'intérêts, y compris des intérêts dans une entité non consolidée. IFRS 12 introduit de nouvelles exigences d'information sur les risques auxquels une entité s'expose en s'impliquant dans des entités structurées.

*IFRS 13, Évaluation de la juste valeur.* Il s'agit d'une nouvelle norme remplaçant les guides d'évaluation compris dans d'autres normes IFRS. Elle n'affecte pas les éléments qui doivent être évalués à la juste valeur mais clarifie la définition de juste valeur, fournit un guide d'évaluation, et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Cette nouvelle norme s'applique prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et elle n'a eu aucun impact significatif sur les états financiers.

*IAS 36, Dépréciation d'actifs.* En mai 2013, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) a publié des modifications à la norme IAS 36 exigeant des informations supplémentaires à propos de la valeur recouvrable sur la dépréciation d'actifs non financiers si cette valeur est basée sur la juste valeur diminuée des frais de vente. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'adoption anticipée étant permise. La société a procédé à l'adoption anticipée.

## 2.4 IFRS publiés mais non en vigueur

L'IASB a publié des normes IFRS modifiées, mais qui n'étaient pas entrées en vigueur au 28 décembre 2013. Celle susceptible de s'appliquer à la société est la suivante :

- *IFRS 9, Instruments financiers.* L'objectif de l'IASB est de remplacer intégralement la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* par la norme IFRS 9. Jusqu'à présent, les chapitres traitant de la comptabilisation, la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'éléments d'actifs et de passifs financiers de même que le chapitre traitant de la comptabilité de couverture ont

été publiés. Le chapitre traitant de la méthodologie de la dépréciation est toujours en développement. En novembre 2011, l'IASB a pris la décision de faire des modifications limitées à la norme IFRS 9 pour le modèle de classification des actifs financiers afin de résoudre des problèmes d'application. De plus, en novembre 2013, l'IASB a pris la décision de reporter, à une date qui reste à déterminer, l'application de la norme IFRS 9. La direction de la société n'a pas encore évalué l'effet de cette nouvelle norme sur ses états financiers. La direction ne prévoit pas l'application de la norme IFRS 9 jusqu'à ce qu'elle ne soit complétée et que l'incidence globale puisse être évaluée.

Certaines autre normes et interprétations ont été publiées, mais la société ne s'attend pas à ce qu'elles aient un effet sur ses états financiers.

## 3. FRAIS FINANCIERS

	2013	2012
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	632	333
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	29	50
	661	383
Autres frais financiers, nets des revenus d'intérêts	42	49
	703	432

## 4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2013	2012
	\$	\$
<b>4.1 Rémunération du personnel</b>		
Salaires et charges sociales	28 435	25 317
Rémunération à base d'actions	167	216
	28 602	25 533
<b>4.2 Autres informations</b>		
Dépréciation des stocks	174	120
Frais connexes aux acquisitions	1 070	19
<b>4.3 Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 821	3 473
Amortissement des autres actifs incorporels	1 194	1 262
Amortissement des crédits d'impôt à l'investissement réduisant la charge d'amortissement	(11)	(12)
Perte de valeur et perte sur cession d'immobilisations corporelles	53	237

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2013	2012
Bénéfice net attribué aux actionnaires de New Look	6 449\$	6 478\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	10 574 870	10 197 394
Effet dilutif des options	192 106	120 900
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	10 766 976	10 318 294
Bénéfice net par action		
De base	0,61 \$	0,64 \$
Dilué	0,60 \$	0,63 \$
Options antidilutives pour la période	-	301 000

Les options antidilutives ne sont pas incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par action.

## 6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations nettes du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Débiteurs	(172)	(438)
Crédits d'impôt	94	(96)
Stocks	(718)	256
Frais payés d'avance	(313)	(16)
Créditeurs, frais courus et provisions	2 545	(1 698)
Source (utilisation) de trésorerie	1 436	(1 992)

## 7. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### 7.1 Acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical en 2013

Le 2 décembre 2013, par l'entremise d'une filiale détenue en propriété exclusive, New Look a fait l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical inc., située à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. L'entreprise acquise comprend 65 magasins d'optique et un laboratoire de fabrication de lentilles. L'entreprise poursuivra ses activités sous la bannière Vogue Optical. L'acquisition avait pour but de renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada. Les détails du regroupement d'entreprise sont les suivants :

Valeurs comptables des actifs identifiables nets	\$
Actifs à court terme	2 229
Passif à court terme	(4 237)
Prêts et avances	178
Immobilisations corporelles	10 252
Actifs incorporels	28 093
Passifs d'impôts différés	(1 151)
<b>Actifs nets identifiables</b>	<b>35 364</b>
<b>Goodwill<sup>a)</sup></b>	<b>38 039</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>73 403</b>
Paieement en trésorerie	74 000
Ajustement de prix à recouvrer	(597)
<b>Contrepartie nette</b>	<b>73 403</b>

La répartition du prix d'achat est sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles.

a) Le goodwill est attribué au personnel, la présence continue d'optométristes dans les magasins, le savoir-faire, et les synergies attendues de la combinaison des meilleures pratiques d'affaires de l'entreprise acquises avec celles de New Look. Soixante-quinze pourcent du goodwill obtenu est amorti pour fins d'impôts.

Depuis la date d'acquisition du 28 décembre 2013, l'entreprise acquise a réalisé un chiffre d'affaire de 2 258 000 \$ et un bénéfice d'exploitation de 85 000 \$ avant les frais financiers engendrés par l'acquisition.

### 7.2 Autres regroupements d'entreprises en 2013

En 2013, en plus de l'acquisition de Vogue Optical, New Look a acquis une participation dans trois sociétés, chacune exploitant une clinique d'optique, représentant respectivement 100 %, 100 % et 85 % des actions donnant droit de vote. Elle a aussi conclu une entente de gestion lui accordant un droit à des rendements variables tirés de l'exploitation d'une clinique d'optique sans détenir d'actions de l'entité propriétaire de la clinique. Deux des cliniques ont été intégrées à la bannière New Look et les deux autres continuent d'opérer sous leur nom antérieur, dans le cadre d'une nouvelle initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques d'optique indépendantes desservant des marchés ou segments de marché jusqu'à maintenant non desservis par la bannière New Look.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Les détails de ces regroupements d'entreprises se résument comme suit :

Valeurs comptables des actifs identifiables nets	\$
Actifs à court terme	879
Passif à court terme	(239)
Immobilisations corporelles	508
Actifs incorporels	2 860
Passifs d'impôts différés	(770)
<b>Actifs nets identifiables</b>	<b>3 238</b>
<b>Goodwill<sup>(a)</sup></b>	<b>3 363</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>6 601</b>
Païement en trésorerie	5 300
Émission de 31 746 actions de New Look (note 18)	300
Solde de prix d'achat, valeur nominale de 480 \$, payable sur les trois prochaines années, escompté à 8 %	414
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>(b)</sup>	587
<b>Contrepartie totale</b>	<b>6 601</b>

La répartition du prix d'achat est sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles.

a) Le goodwill est attribué au personnel, la présence continue d'optométristes dans les magasins, le savoir-faire et les synergies attendues de la combinaison des meilleures pratiques d'affaires de l'entreprise acquises avec celles de New Look. Aucun montant de goodwill acquis n'est déductible aux fins d'impôts.

b) Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées proportionnellement à la participation de New Look dans les actifs nets identifiables. L'actionnaire de l'entité propriétaire de la clinique d'optique gérée par New Look détient une option pouvant exiger de New Look de lui acheter en tout temps à la juste valeur les actions qu'il détient.

Les entreprises acquises ou gérées ont réalisé un chiffre d'affaires de 2 961 000 \$ depuis leur date d'acquisition jusqu'au 28 décembre 2013. Il n'était pas pratique d'établir le résultat pour ces entreprises depuis leur date d'acquisition car leurs opérations ont été intégrées à celles de New Look.

De la date d'acquisition jusqu'au 28 décembre 2013, les entreprises acquises ou dirigées ont réalisé un chiffre d'affaires de 2 961 000 \$. Il était inutile d'établir le résultat pour ces entreprises depuis leur date d'acquisition car leur opérations ont été intégrées à celles de New Look.

Un résultat pro forma pour 2013 n'a pu être déterminé de façon certaine à cause du manque d'information spécifique aux IFRS disponibles antérieurement aux dates d'achat.

## 7.3 Acquisitions en 2012

Au cours de l'exercice terminé le 29 décembre 2012, New Look a acquis la totalité des actions comportant droit de vote de deux sociétés exploitant des pratiques d'optique dans la région de Montréal pour une contrepartie totale de 657 000 \$, y compris des soldes de prix d'achat de 247 000 \$. La société a ainsi acquis des actifs à court terme de 60 000 \$ et des actifs à long terme de 786 000 \$ et pris en charge des passifs de 189 000 \$.

Les actifs à long terme comprennent un goodwill qui reflète l'acquisition de personnel et des synergies attendues découlant du regroupement des pratiques acquises à celles de New Look. Aucun montant de goodwill n'est déductible pour fins d'impôts.

## 8. DÉBITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Comptes clients	1 164	783
Taxes de ventes	887	682
Incitatifs à la location	191	15
A recevoir de Vogue Optical Inc.	607	
Contrats de change	32	23
Avances		30
	<b>2 881</b>	<b>1 533</b>

## 9. PRÊTS ET AVANCES

	2013	2012
	\$	\$
Prêt de 800 \$ à un cadre, sans intérêt jusqu'au 1er juillet 2015, garanti par les actions et les actifs d'une société en exploitation gérée par New Look <sup>(a)</sup>	753	
Dépôt en fiducie pour garantir le solde d'un prix d'achat	40	70
Prêt à une société liée à un administrateur, intérêt de 5 %, remboursable en 2015, garanti par des actions de New Look ayant une valeur approximative de 500 \$ (note 20)	200	200
Prêt à un porteur d'une part sans contrôle, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %, actuellement 4,0 % (4,0 % au 29 décembre 2012) sans modalités de remboursement	30	30
Prêts à des professionnels, sans intérêt, remboursables sur les trois prochaines années	174	
	<b>1 197</b>	<b>300</b>

a) Le prêt au montant de 800 000 \$ a été fait dans le cadre d'une nouvelle initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques indépendantes desservant des marchés ou des secteurs de marché antérieurement non couverts par la bannière New Look. La valeur comptable du prêt reflète une juste valeur initiale établie en utilisant un taux d'escompte de 5 %, les frais de transaction ainsi que la comptabilisation des intérêts implicites.

Les prêts et des frais de transactions effectués en 2013 ont totalisé 808 000 \$. Certains prêts à des dirigeants sont comptabilisés en tant que diminution du capital-actions. Se référer à la note 20 pour plus d'information.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
 Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiment	Améliorations locatives	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Automobiles	Dépôts pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>									
Solde au 30 décembre 2012	1 462	2 834	17 420	1 616	4 110	27 159		767	55 368
Acquisitions par regroupements d'entreprises			6 156	160	141	4 254	49		10 760
Autres acquisitions <sup>(a)</sup>		387	2 830	272	1 437	1 708		(767)	5 867
Cessions			(339)		(1)	(49)			(389)
Solde au 28 décembre 2013	1 462	3 221	26 067	2 048	5 687	33 072	49		71 606
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au 30 décembre 2012		47	10 009	1 080	737	20 535			32 408
Amortissement		103	1 722	218	326	1 447	5		3 821
Cessions			(150)						(150)
Solde au 28 décembre 2013		150	11 581	1 298	1 063	21 982	5		36 079
<b>Valeur comptable nette au 28 décembre 2013</b>	<b>1 462</b>	<b>3 071</b>	<b>14 486</b>	<b>750</b>	<b>4 624</b>	<b>11 090</b>	<b>44</b>		<b>35 527</b>
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette						52			

a) Les autres acquisitions de 2013 ont été réglées en trésorerie pour 5 681 000 \$ et en échange d'autres biens pour 186 000 \$.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	Terrain	Bâtiment	Améliorations locatives	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Automobiles	Dépôts pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012			15 854	1 374	3 177	26 447		290	47 142
Acquisitions par regroupements d'entreprises			73		79				152
Autres acquisitions	1 462	2 834	1 861	242	854	1 059		477	8 789
Cessions			(368)			(347)			(715)
Solde au 29 décembre 2012	1 462	2 834	17 420	1 616	4 110	27 159		767	55 368
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012			8 507	909	472	19 367			29 255
Amortissement		47	1 538	171	265	1 452			3 473
Perte de valeur			200						200
Cessions			(236)			(284)			(520)
Solde au 29 décembre 2012		47	10 009	1 080	737	20 535			32 408
<b>Valeur comptable nette au 29 décembre 2012</b>									
	<b>1 462</b>	<b>2 787</b>	<b>7 411</b>	<b>536</b>	<b>3 373</b>	<b>6 624</b>		<b>767</b>	<b>22 960</b>
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette						71			71

## 11. GOODWILL

La variation de la valeur comptable du goodwill résulte de regroupements d'entreprises :

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	6 397	6 147
Ajout par regroupements d'entreprises	41 402	250
Solde à la fin	47 799	6 397

### Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation le 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012. Les tests de dépréciation ont démontré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Aux fins des tests de dépréciation annuelle, le goodwill a été attribué aux bannières de magasins qui devraient bénéficier des synergies engendrées par les regroupements d'entreprises. Le tableau qui suit présente le goodwill en résultant :

	2013	2012
	\$	\$
New Look	8 534	6 397
Vogue Optical	38 039	
Autre	1 226	
Solde à la fin	47 799	6 397

Les valeurs recouvrables ont été établies à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées sur une période de trois ans, suivi de l'extrapolation des flux de trésorerie prévisionnels pour les durées d'utilité restantes en utilisant un taux de croissance annuel de 2 % et un taux d'actualisation de 10 % au 28 décembre 2013 et au 29 décembre 2012 pour toutes les bannières de magasins. Le taux de croissance utilisé reflète la croissance minimale attendue à long terme des bannières de magasins.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
 Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 12. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Noms commerciaux <sup>(a)</sup>	Baux	Logiciels d'application	Relations clients	Ententes contractuelles <sup>(b)</sup>	License de distribution	Total
	\$	\$	\$	\$	\$		\$
<b>Valeur comptable brute</b>							
Solde au 30 décembre 2012	2 500	537	1 310	1 459	1 786		7 592
Acquisitions par regroupements d'entreprises	10 011			17 412	3 530		30 953
Autres acquisitions			752				752
Solde au 28 décembre 2013	12 511	537	2 062	18 871	5 316		39 297
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 30 décembre 2012		253	626	630	951		2 460
Amortissement	19	52	196	420	507		1 194
Solde au 28 décembre 2013	19	305	822	1 050	1 458		3 654
<b>Valeur comptable nette au 28 décembre 2013</b>	<b>12 492</b>	<b>232</b>	<b>1 240</b>	<b>17 821</b>	<b>3 858</b>		<b>35 643</b>
<b>Valeur comptable brute</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	2 500	537	1 147	1 315	1 505	1 019	8 023
Acquisitions par regroupements d'entreprises				103	281		384
Autres acquisitions			163	58			221
Cessions				(17)		(1 019)	(1 036)
Solde au 29 décembre 2012	2 500	537	1 310	1 459	1 786		7 592
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012		202	471	380	287	894	2 234
Amortissement		51	155	267	664	125	1 262
Cessions				(17)		(1 019)	(1 036)
Solde au 29 décembre 2012		253	626	630	951		2 460
<b>Valeur comptable nette au 29 décembre 2012</b>	<b>2 500</b>	<b>284</b>	<b>684</b>	<b>829</b>	<b>835</b>		<b>5 132</b>

a) Les noms commerciaux non assujettis à l'amortissement totalisaient 12 200 000 au 28 décembre 2013 (2 500 000 \$ au 29 décembre 2012).

b) Les ententes contractuelles comprennent des engagements de non-concurrence et d'autres engagements contractuels.



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Dépréciation des noms commerciaux

Le nom commercial New Look n'est pas amorti et a subi des tests de dépréciation les 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012. De même, le nom commercial Vogue Optical, acquis en 2013, n'est pas amorti et a subi un test de dépréciation au 28 décembre 2013. Les noms commerciaux subissent des tests de dépréciation distinctement selon la bannière de magasins à laquelle ils appartiennent.

À des fins de tests de dépréciation annuels, les noms commerciaux sont attribués aux bannières suivantes :

	2013	2012
	\$	\$
New Look	2 500	2 500
Vogue Optical	9 700	
Autre	292	
	12 492	2 500

## 13. EMPRUNT BANCAIRE

### Nouvelles facilités de crédit

L'emprunt bancaire à court terme est régi par une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 10 000 000 \$ décrite à la note 15.

Le coût réel des avances à même ce crédit était de 5,25 % au 28 décembre 2013.

### Facilités de crédit antérieures

Les facilités de crédit antérieures prévoyaient un montant autorisé maximal de crédit d'exploitation de 2 500 000 \$ pour le financement des activités courantes portant intérêt au taux préférentiel plus une prime variant entre 0,5 % et 1,0 % selon le ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. Au 29 décembre 2012, le taux préférentiel était à 3,0 % et la prime applicable était de 0,5 %, pour un taux global de 3,5 %. Au 29 décembre 2012, aucun montant disponible du crédit n'était utilisé.

## 14. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET PROVISIONS

	2013	2012
		\$
Salaires et avantages sociaux	4 750	3 273
Dépôts de clients	2 252	1 395
Fournisseurs	7 826	4 043
Provisions	1 149	247
	15 977	8 958

Les montants des provisions se concilient comme suit :

	Garanties de produit	Locations	Total
Valeur comptable au 30 décembre 2012	247		247
Regroupements d'entreprises	820		820
Provision additionnelle	1 371	105	1 476
Provision utilisée	(1 394)		(1 394)
Valeur comptable au 28 décembre 2013	1 044	105	1 149

Toutes les provisions sont considérées à court terme. La société ne peut bénéficier de remboursement par des tiers. Voir la note 2.2 pour les jugements, estimations et hypothèses liés aux provisions.

## 15. DETTE À LONG TERME

	2013	2012
	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,64 % <sup>(a)</sup>	45 000	
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 8 % <sup>(a)</sup>	15 000	
Acceptations bancaires à même le crédit «Evergreen» antérieur, taux effectif de 3,37 % au 29 décembre 2012		6 000
Acceptations bancaires à même un crédit additionnel antérieur, alors garanties par des immeubles, taux effectif de 3,07 % au 29 décembre 2012		2 925
Soldes de prix d'achat ne portant pas intérêt, assujettis à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur des taux d'escompte variant de 5 % à 9 %, paiements annuels moyens variant de 145 \$ à 380 \$, échéant à diverses dates entre 2014 et 2016	808	748
Autres	27	143
Frais différés liés à l'émission de dette (a)	(1 585)	
	59 250	9 816
Versements exigibles à court terme	4 708	712
	54 542	9 104

a) Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils représentent un ajout de 0,48 % par année pour ce qui est des emprunts faits à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions. Ils représentent un ajout de 1,23 % au taux nominal de 8,0 % sur la dette subordonnée.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Versements sur la dette à long terme

	\$
2014	4 708
2015	4 982
2016	4 645
2017	31 500
2018	15 000
	60 835

## Nouvelles facilités de crédit

Les facilités de crédit existant au 29 décembre 2012 ont été remplacées le 29 novembre 2013 par de nouvelles facilités accordées par un consortium bancaire dans le cadre de l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical inc. Les principales composantes de ces nouvelles facilités de crédit sont les suivantes :

- Une facilité de crédit renouvelable de 10 000 000 \$ pour rembourser des soldes de dettes en vertu des facilités de crédit antérieures, financer le fonds de roulement et pour les fins générales de l'entreprise.
- Une facilité de crédit à terme pour acquisitions de 45 000 000 \$ pour financer l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical inc., rembourser des soldes de dettes en vertu des facilités de crédit antérieures et pour les fins générales de l'entreprise.
- Les crédits sont disponibles sous forme de prêts basés sur le taux préférentiel, de prêts Libor et d'acceptations bancaires.
- Un contrat de swap de taux d'intérêts a été conclu pour échanger le taux d'intérêt variable sur 50 % de la dette en vertu du crédit à terme pour acquisitions contre un taux fixe.
- Les versements annuels requis par la facilité de crédit à terme pour acquisitions représentent 4 500 000 \$ pour les années 2014 à 2016 et 5 400 000 \$ pour 2017. Selon des conditions touchant les flux de trésorerie, New Look pourrait devoir rembourser des sommes plus élevées.
- Les soldes de dette seront remboursables en totalité le 2 décembre 2017.
- Les prêts basés sur le taux préférentiels portent intérêt au taux préférentiel plus une marge variant de 1,00 % à 2,25 % selon le ratio de la dette sur le BAIIA. Au 28 décembre 2013, la marge était de 2,25 %.
- Les prêts Libor portent intérêt au taux Libor plus une marge variant de 2,00 % à 3,25 % selon le ratio de la dette sur le BAIIA. Les acceptations bancaires sont assujetties à des frais d'estampillage de même pourcentage. Au 28 décembre 2013, les frais d'estampillage étaient de 3,25 %.
- New Look doit respecter les ratios financiers inclus dans les balises décrites à la note 26.
- Les actifs de New Look et de Vogue Optical Group inc. sont hypothéqués en faveur du consortium bancaire.

Les ratios financiers exigés aux termes des facilités de crédit étaient respectés au 28 décembre 2013 et au 29 décembre 2012, de même qu'au cours des exercices terminés à ces dates.

## Facilités de crédit antérieures

Les principaux éléments des facilités de crédits en vigueur au 29 décembre 2012 jusqu'au 30 novembre 2013 étaient les suivants :

- Une marge de crédit d'exploitation de 2 500 000 \$, décrite à la Note 13.
  - Un crédit dit « Evergreen » de 12 000 000 \$ pour financer les dépenses en immobilisations selon les caractéristiques suivantes :
    - Un crédit renouvelable selon lequel aucun paiement en capital n'est requis pendant une période de rotation.
    - Le taux d'intérêt variable correspondait au taux préférentiel majoré d'une prime variant de 0,75 % à 1,25 %, selon le ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. Au 29 décembre 2012, le taux préférentiel était à 3,0 % et la prime qui s'appliquait était de 0,75 %, pour un taux global de 3,75 %.
    - New Look pouvait utiliser ces crédits dits « Evergreen » par le biais d'acceptations bancaires.
    - Un crédit pour un risque net maximal de 900 000 \$ était disponible pour New Look à des fins de gestion du risque d'intérêts dû à l'utilisation de contrats de swap de taux d'intérêt ou d'autres produits dérivés de trésorerie.
  - Une facilité de crédit supplémentaire de 3 000 000 \$ servant à l'acquisition du bâtiment antérieurement occupé et loué partiellement pour le laboratoire, le centre de distribution et des bureaux administratifs. Les principales caractéristiques de ces facilités de crédit étaient les suivantes :
    - Un prêt à terme de cinq ans de 3 000 000 \$, avec des paiements mensuels de capital de 12 500 \$, le solde échéant en 2017;
    - Un taux d'intérêt variable composé du taux préférentiel plus une prime de 0,50 %;
    - L'option d'utiliser des acceptations bancaires;
    - Une hypothèque mobilière de premier rang de 3 300 000 \$ pour le bâtiment acquis.
- Les emprunts bancaires et les facilités de crédit « Evergreen » étaient garantis par l'hypothèque de premier rang de 25 000 000 \$ sur les biens meubles de New Look.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 16. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### 16.1 Charge d'impôts

La société est assujettie à l'impôt sur son revenu imposable à un taux approximatif de 26,9 % (26,9 % en 2012). Le taux d'impôt effectif diffère des taux combinés des impôts fédéral et provincial au Canada. Cet écart découle des éléments suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Bénéfice avant impôts	9 074	9 705
Taux d'impôt courant	26,9%	26,9%
Charge d'impôt au taux courant	2 441	2 611
Augmentation des impôts découlant de:		
Dépenses courantes non déductibles	95	96
Immobilisations incorporelles non déductibles		235
Cotisations pour des années antérieures	23	
Ajustement lié à la conversion en société par actions en 2010		231
Autres	46	36
Charge d'impôts	2 605	3 209

La charge d'impôts comprend :

	2013	2012
	\$	\$
Charge d'impôts exigibles	9	231
Charge d'impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	35	302
Utilisation des pertes fiscales et crédits reportés inutilisés	2 561	2 676
	2 596	2 978
Total des impôts	2 605	3 209

### 16.2 Actifs d'impôts différés (passifs)

Les impôts différés découlant d'écarts temporaires ainsi que de pertes fiscales reportables et de crédits d'impôts se résument ainsi (des soldes négatifs représentent des passifs d'impôt différés) :

	Solde au 30 déc. 2012	Regroupements d'entreprises	Comptabilisé en résultat	Reduction des frais d'émission d'actions <sup>(a)</sup>	Solde au 28 déc. 2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital et crédits reportés	3 690		(2 561)	518	1 647
Écarts temporaires <sup>(b)</sup> :					
Immobilisations corporelles	(1 732)	(30)	(44)		(1 806)
Autres actifs	(933)	(2 757)	219		(3 471)
Provisions	66	884	25		975
Passifs <sup>(c)</sup> :	645	(18)	(235)		392
	1 736	(1 921)	(2 596)	518	(2 263)

a) Les frais d'émission d'actions, nets d'impôts, sont comptabilisés à titre de diminution de la valeur comptable du capital-actions.

b) Écarts temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

c) Passifs représentés par les soldes de prix d'achat et les incitatifs à la location, les crédits d'impôts à l'investissement et les loyers reportés.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Les impôts différés pour la période comparative se résument ainsi :

	Solde au 1 <sup>er</sup> jan. 2012	Regroupements d'entreprises	Comptabilisé en résultat	Solde au 29 déc. 2012
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital et crédits reportés	6 295		(2 605)	3 690
Écarts temporaires <sup>(a)</sup> :				
Immobilisations corporelles	(1 712)		(20)	(1 732)
Autres actifs	(632)	(107)	(194)	(933)
Provisions	109		(43)	66
Passifs <sup>(b)</sup> :	690		(45)	645
	4 750	(107)	(2 907)	1 736
Comptabilisé en tant que :				
Charge d'impôts différés			(2 978)	
Diminution des frais d'exploitation			71	
			(2 907)	

a) Écarts temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

b) Passifs représentés par les incitatifs à la location, les crédits d'impôts à l'investissement et les loyers reportés.

## 17. DIVIDENDES

New Look a déclaré et versé des dividendes trimestriels totalisant 0,60 \$ par action ordinaire de catégorie A en 2013 et 2012.

### Actions privilégiées de catégorie A

Nombre illimité, sans droit de vote ni droit de dividende, rachetables au gré du détenteur ou de la société.

## 18. CAPITAL-ACTIONS

### Capital-actions autorisé au 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012

#### Actions ordinaires de catégorie A

Nombre illimité, avec droit de vote et participantes.

#### Actions privilégiées de premier rang

Nombre illimité, émissibles en séries, dont le titre, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions liés à chaque série seront établis au moment de l'émission.

### Capital-actions en circulation aux 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012

Les seules actions en circulation aux 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012 étaient des actions ordinaires de catégorie A dont la continuité est démontrée dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Émission d'actions en 2013

	Nombre d'actions émises	Prix par action \$	Variation du capital-actions \$
<b>En contrepartie de trésorerie</b>			
Placement privé	2 155 172	11,60	25 000
Honoraires versés <sup>(a)</sup>			(1 924)
Exercice d'options (note 19)	21 167	6,11	129
Trésorerie nette reçue découlant de l'émission d'actions			23 205
<b>Autre contrepartie ou sans contrepartie</b>			
Contrepartie partielle d'un regroupement d'entreprises (note 7.2)	31 746	9,45	300
Contrepartie partielle de services reçus	801	15,61	12
Exercice d'options sans décaissement (note 19)	29 496		
Réduction d'impôts liée aux honoraires payés pour l'émission d'actions <sup>(a)</sup>			518
Virement du surplus d'apport lié à l'exercice d'options <sup>(b)</sup>			69
<b>Augmentation du nombre d'actions émises et du capital-actions</b>	<b>2 238 382</b>		<b>24 104</b>

a) L'augmentation nette du capital-actions lié au placement privé a été de 23 594 000 \$. Il tient compte des frais d'émission de 1 924 000 \$ et de la réduction d'impôts de 518 000 \$ s'y rattachant.

b) Le virement du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération sous forme d'actions antérieurement comptabilisée au surplus d'apport.

## Rachat d'actions en 2012

En 2012, New Look a racheté de ses employés 98 200 actions ordinaires de catégorie A au prix de 9,00 \$ l'action. Les déboursés liés ont été comptabilisés comme suit :

	\$
Diminution de la valeur comptable du capital-actions	237
Diminution de la valeur comptable du surplus d'apport	647
Déboursés totaux	884

## 19. RÉGIME D'OPTION

En vertu du régime d'option sur les actions de New Look, il est possible d'attribuer des options d'achat d'actions de New Look aux employés clés, aux membres de la direction et aux administrateurs. Le prix d'exercice de chaque option est égal au cours moyen des actions pour les cinq jours précédant la date d'attribution et la durée de l'option ne peut excéder dix ans. Les droits d'exercice des options sont acquis sur une période établie par le conseil d'administration au moment où les options sont attribuées. Au 28 décembre 2013, toutes les options en cours avaient été attribuées pour une période de cinq ans. La politique actuelle est d'attribuer des options comportant les périodes d'acquisition suivantes : un tiers après la date d'attribution, un autre tiers à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année.

En 2013, la Bourse de Toronto a approuvé l'ajout d'une caractéristique d'exercice sans décaissement au régime d'options permettant au conseil d'administration, à sa discrétion, d'accepter le règlement de la valeur intrinsèque d'une option (soit l'excédent de la juste valeur sur le prix

d'exercice) en remettant au détenteur de l'argent ou des actions de New Look.

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime à tout moment est de 10 % des actions émises et en circulation. Le nombre d'actions réservées par la TSX pour l'exercice d'options était de 1 197 220 au 28 décembre 2013 (633 373 au 29 décembre 2012).

Les variations du nombre d'options en cours sont présentées ci-dessous :

	2013	2012
<b>Nombre d'options</b>		
En cours au début	614 967	692 467
Attribuées	142 000	301 000
Exercées	(102 800)	(378 500)
En cours à la fin	654 167	614 967
Options pouvant être exercées à la fin	459 157	370 292
<b>Prix d'exercice pondéré</b>		
	\$	\$
En cours au début	7,94	7,15
Attribuées	9,76	9,03
Exercées	7,08	7,36
En cours à la fin	8,47	7,94
Options pouvant être exercées à la fin	8,08	7,41
Cours pondéré à la date d'exercice	12,26	8,98

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Les options exercées en 2013 comprennent 81 633 options dont la valeur intrinsèque fut réglée par l'émission de 29 496 actions conformément à la caractéristique d'exercice sans décaissement.

Le tableau qui suit résume les renseignements sur les options en cours et celles pouvant être exercées au 28 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours		Options pouvant être exercées		
	Nombre	Durée contractuelle moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen \$	Nombre	Prix d'exercice moyen \$
5,40	53 000	0,19	5,40	53 000	5,40
7,40	171 500	1,68	7,40	171 500	7,40
8,98 à 9,77	429 667	3,65	9,28	234 657	9,18
	654 167	2,85	8,47	459 157	8,08

Le cours moyen de l'action était 11,99 \$ en 2013 (8,96 \$ en 2012) et le cours à la fin de 2013 était 15,02 \$ (9,39 \$ à la fin de 2012).

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black-Scholes d'après les hypothèses suivantes :

	2013	2012
Prix d'exercice	9,76 \$	9,03 \$
Durée prévue (années)	4	4
Volatilité prévue	25%	25%
Taux d'intérêts sans risque	1,6%	1,6%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$	0,60 \$

La juste valeur pondérée des options attribuées en 2013 était de 1,00 \$ par option (0,87 \$ pour 2012).

La volatilité prévue a été déterminé en référence aux données historiques des actions de la société sur une période représentant la durée de vie prévue des options émises.

La charge de rémunération à base d'actions de 168 000 \$ inscrite en 2013 (216 000 en 2012) reflète l'acquisition des droits sur les options au cours de l'exercice ainsi que certains prêts décrits à la note 20.

## 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société comprennent la haute direction et les administrateurs. Le président et les vice-présidents forment la haute direction.

### Transactions en 2013

Les intérêts sur les prêts faits à des entités liées à des cadres supérieurs ont été reçus tel que prévu.

## Transactions en 2012

	\$
Prêt à une société liée à un cadre supérieur pour l'achat d'actions de New Look, intérêt de 5 %, remboursable en 2014 lequel terme peut être prolongé à 2016 si le contrat d'emploi est maintenu, garanti par des actions de New Look ayant une valeur approximative de 450 \$ <sup>(a)</sup>	183
Prêt à une société liée à un cadre supérieur pour l'achat d'actions de New Look, intérêt de 5 %, remboursable en 2015, garanti par des actions de New Look ayant une valeur approximative de 500 \$ <sup>(b)</sup>	200
Rachat de 95 200 actions de cadres supérieurs à 9,00 \$ par action	857

a) Ce prêt a été traité comme une attribution d'options et est présenté en réduction du capital-actions. Son remboursement sera traité comme l'exercice d'options, ce qui augmentera alors le capital-actions. Ce prêt a donné lieu à une rémunération à base d'actions de 21 000 \$ entièrement comptabilisée en 2012.

b) Ce prêt a été comptabilisé en tant qu'actif financier. Voir la note 9.

## Total des prêts déduits du capital-actions

Les prêts pour l'achat d'actions de New Look considérés comme des attributions d'options et déduits du capital-actions totalisent 371 000 \$ au 28 décembre 2013. Les intérêts sur ces prêts, au taux de 5 %, ont été payés tel que prévu.

## 21. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se résume ainsi :

	2013	2012
	\$	\$
Rémunération à court terme des principaux dirigeants et administrateurs et charges sociales	1 953	1 684
Rémunération à base d'actions	168	216
	2 121	1 900

## 22. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'en 2024, à verser des loyers pour la location d'espaces commerciaux. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	\$
Un an et moins	12 244
Après un an et au plus tard avant cinq ans	33 933
Après cinq ans	7 783
	53 960



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

La société s'est aussi engagée à acheter des immobilisations corporelles totalisant 618 000 \$.

## 23. ÉVENTUALITÉS

La société a des passifs éventuels qui pourraient découler de poursuites intentées dans le cours normal de ses activités. La direction croit que tout passif éventuel supérieur à la provision déjà comptabilisée aux livres, ce qui peut survenir dans la majeure partie des cas, ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur les états financiers de la société.

## 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers et les postes de bilan correspondants :

	2013 \$	2012 \$
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Contrats de change, compris dans les débiteurs	32	23
<b>Prêts et créances</b>		
Trésorerie	343	1 534
Comptes clients	1 164	783
Incitatifs à la location	191	15
A recevoir de Vogue Optical Inc.	607	
Avances, incluses dans les débiteurs		30
Prêts et avances	1 197	300
<b>Total des prêts et avances</b>	<b>3 502</b>	<b>2 662</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3 534</b>	<b>2 685</b>
<b>Autres passifs financiers</b>		
Emprunt bancaire	3 649	
Dépôts de clients	2 252	1 395
Comptes fournisseurs	7 826	4 043
Dettes à long terme, y compris la portion due à court terme	59 250	9 816
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>72 977</b>	<b>15 254</b>

### Juste valeur estimative

La trésorerie, les comptes débiteurs excluant les taxes de vente et les contrats de change, l'emprunt bancaire, les créditeurs et les frais courus, excluant les salaires et les avantages sociaux courus, sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur courte échéance.

La juste valeur des prêts et des avances est déterminée en escomptant des flux de trésorerie futurs à l'aide de taux courants. Cette juste valeur égale approximativement la valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs aux taux dont New Look pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur estimative de la dette à long terme était essentiellement équivalente à la valeur comptable pour les exercices terminés les 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012.

Les prêts, les avances et la dette à long terme ont été classés dans le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

## 25. OBJECTIFS ET MÉTHODES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêts, le risque de crédit ainsi que le risque de liquidité. La direction a la responsabilité d'établir des niveaux de risques acceptables et de réviser au besoin les activités de gestion.

La société ne conclut pas d'entente sur les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

La direction a établi des objectifs et des méthodes relativement aux risques financiers suivants.

### Risque de change

La société est exposée à la fluctuation des devises à l'égard des actifs et des passifs suivants, exprimés en dollars canadiens :

	2013 \$	2012 \$
Trésorerie en dollars US	109	61
Comptes fournisseurs en dollars US	(772)	(491)
Comptes fournisseurs en euros	(174)	(74)
Actifs nets (passifs nets) en devises	(837)	(504)
Impact favorable (non favorable) d'une hausse de 10 % (2 % en 2012) des devises sur le bénéfice avant impôts	(84)	(10)

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change futurs approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour la prochaine période de 12 mois.

La société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour ce qui est des contrats de change. Par conséquent, ces contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les contrats de change en cours aux 28 décembre 2013 et 29 décembre 2012 sont des contrats d'achat de dollars américains. Ils se résument comme suit :

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Échéance	US\$	Taux contractuel moyen en CA \$
Au 28 décembre 2013		
Moins de 4 mois	400	1,027
Entre 4 et 12 mois	800	1,066
Au 29 décembre 2012		
Moins de 4 mois	400	1,004
Entre 4 et 12 mois	600	1,022

Au 28 décembre 2013, la juste valeur estimative des contrats de change ci-haut mentionnés représentait un actif de 32 000 \$ (22 000 \$ au 29 décembre 2012) compris dans les comptes débiteurs.

## Risque de taux d'intérêt

Au 28 décembre 2013, 75 % (91 % au 29 décembre 2012) de la dette à long terme portait intérêt à un taux variable et la société est ainsi exposée à un risque de la fluctuation des taux d'intérêts. Afin de réduire ce risque, New Look a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt pour convertir l'intérêt variable en intérêt fixe sur 50 % du solde d'emprunt à même le crédit à terme pour acquisitions, ce qui a ramené le risque de taux d'intérêt variable à environ 10 % de la dette à long terme.

Le contrat de swap fixe le taux d'intérêt à 2,03 % et le solde notionnel couvert par le contrat était de 22 500 000 \$ au 28 décembre 2013. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt n'était pas significative au 28 décembre 2013.

Une hausse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait eu pour conséquence une augmentation des versements d'intérêts de 136 000 \$ en 2013 (84 000 \$ en 2012) ainsi qu'une diminution du bénéfice net et des capitaux propres de 99 000 \$ (61 000 \$ en 2012).

## Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte soit subie lorsqu'une partie à un contrat manque à l'une de ses obligations. Généralement, la valeur comptable d'un actif financier représente le montant maximum exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué de façon substantielle par l'assurance que ces actifs financiers sont placés dans des institutions financières importantes qui ont reçu une notation *Investment Grade* d'une agence de notation de premier plan et qui se qualifient en tant que parties contractantes solvables.

Le risque de crédit à l'égard des comptes clients est limité en raison de la politique générale consistant à exiger un dépôt lors de la prise de commande et le paiement du solde lors de la livraison. Les montants en souffrance à la fin de 2013 n'étaient pas significatifs et ils étaient nuls à la fin de 2012.

L'ajustement de prix à recevoir de Vogue Optical inc. est bien documenté et protégé par des fonds en fiducie. Les incitatifs à la location à recevoir sont eux aussi bien documentés et considérés comme bien protégés du fait que la société, en tant que locataire, doit continuellement des sommes aux locataires.

Le risque de crédit lié aux prêts à des cadres ou des entités liées est limité en raison de garanties sur des actifs et le risque de crédit lié aux prêts à des professionnels est atténué par la nature de la relation d'affaires avec les débiteurs.

La direction considère que la qualité du crédit des actifs financiers mentionnés précédemment est bonne et ce, à chacune des dates de clôture.

## Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité permet de maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'assurer que New Look dispose de sources de financement, telles des facilités de crédit d'un montant autorisé suffisant. La société établit des budgets et des projections de liquidités et a une politique de gestion des liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible.

L'analyse des échéances des passifs financiers, incluant les intérêts estimés, se résume comme suit :

	Emprunt bancaire	Dette à long terme	Contrat de swap d'intérêts	Comptes fournisseurs et passifs courus	Total
2014	192	8 320	148	10 078	18 738
2015	192	7 776	124		8 092
2016	192	7 435	109		7 736
2017	3 841	33 938	86		37 865
2018		16 197			16 197
	4 417	73 666	467	10 078	88 628

Cette analyse reflète les hypothèses suivantes, basées sur les conditions existant à la fin de 2013 :

- Un niveau constant de l'emprunt bancaire de 3 649 000 \$ et un taux d'intérêt de 5,25 %;
- Des frais de financement de 4,64 % sur la dette à même le crédit à terme pour acquisitions, des remboursements trimestriels de 1 125 000 \$ et le remboursement du solde en 2017;
- Des déboursés additionnels découlant du règlement régulier du contrat de swap d'intérêts;
- Le versement régulier des intérêts de 8 % sur la dette subordonnée et le plein remboursement en 2018.

## 26. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en ce qui concerne la gestion du capital ont été modifiés en 2013 et sont maintenant les suivants :

- Optimiser l'utilisation de la dette tout en gardant une certaine marge de manœuvre.
- Utiliser le flux de trésorerie d'exploitation pour payer les intérêts, rembourser la dette, continuer les dépenses en immobilisations de

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2013 et le 29 décembre 2012  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

maintenance et de croissance, et maintenir le versement de dividende actuel aux actionnaires.

Le capital de la société est composé des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette est composée de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, l'emprunt bancaire à court terme, et les dividendes à payer, en excédent de la trésorerie. La société gère la structure du capital en finançant sa croissance par une combinaison de l'utilisation des facilités de crédit et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émissions d'actions.

La structure de capital de la société est la suivante :

	2013		2012	
	\$		\$	
Dette nette	62 556	55%	8 282	24%
Capitaux propres	51 070	45%	26 398	76%
Capitalisation totale	113 626	100%	34 680	100%

Ces nouvelles balises, lesquelles se rapprochent des exigences des nouvelles facilités de crédit, et la performance en résultant se présentent comme suit :

	Balises	Réel 2013	Réel 2012
Dette nette / BAIIA <sup>(a)</sup>	Maximum de 3,25 <sup>(b)</sup>	2,64	0,50
Dette nette ajustée <sup>(c)</sup> / BAIIAL <sup>(d)</sup>	Maximum de 5,00 <sup>(e)</sup>	4,34	s.o. <sup>(h)</sup>
Couverture du service de la dette et du loyer <sup>(f)</sup>	Minimum de 1,10 <sup>(g)</sup>	1,28	s.o. <sup>(h)</sup>

- a) Le BAIIA correspond au bénéfice net avant les frais financiers, l'amortissement et les impôts sur les bénéfices des quatre derniers trimestres. Il exclut les gains et pertes de change, les gains et pertes sur contrats de swap de taux d'intérêts et les rémunérations à base d'actions. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- b) Le ratio maximal de la dette nette sur le BAIIA diminuera à 3,00 pour le quatrième trimestre de 2014 et à 2,50 pour le quatrième trimestre de 2015.
- c) La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus les frais de loyer multipliés par huit pour les quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- d) Le BAIIAL est défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer.
- e) Le ratio maximal de la dette nette ajusté sur le BAIIAL diminuera à 4,50 pour le quatrième trimestre de 2014 et à 4,00 pour le quatrième trimestre de 2015.
- f) Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le rapport entre (i) le BAIIA moins les dépenses en immobilisations, les impôts et les dividendes versés en espèces, et (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés sur la dette et des intérêts payés durant la période.

g) Le ratio minimal de couverture des frais fixes augmentera à 1,15 pour le quatrième trimestre de 2015.

h) Le ratio de dette nette ajustée / BAIIAL et le ratio de couverture des frais fixes représentent de nouvelles balises introduites en 2013.

New Look n'a aucun engagement d'émettre des actions, sauf par l'exercice d'options.

## Objectifs antérieurs de la société

Les objectifs antérieurs de la société pour la gestion du capital étaient les suivants :

- a) Poursuivre la croissance fructueuse de l'entreprise par une structure de capital conservatrice tout en maintenant et augmentant les dividendes; et
- b) Fournir aux actionnaires des rendements au-dessus de la moyenne proportionnellement au niveau de risque.

Jusqu'au troisième trimestre de 2013, la société utilisaient les balises suivantes :

	Balises
Dette nette / BAIIA	Maximum de 2,0
Dette nette / Capitalisation	Maximum de 0,5
Couverture du service de la dette et du loyer	Minimum de 1,1

L'ancienne balise concernant le ratio de dette nette sur le BAIIA n'est désormais plus utilisée considérant les objectifs révisés de la gestion du capital.

## 27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### Dividendes

Le 12 mars 2014, la société a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 21 mars 2014. Le dividende est payable le 31 mars 2014 et aucun passif n'a été enregistré à son égard dans les états financiers de 2013.

### Attribution d'options

Le 15 janvier 2014, New Look a attribué 115 000 options pour acheter des actions de New Look au prix de 15,53 \$ l'action selon les conditions habituelles décrites à la note 19.



## Coordonnées

**Siège social**  
1, Place Ville-Marie, bureau 3438  
Montréal, (Québec), H3B 3N6  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Site Internet : www.newlook.ca

**Renseignements**  
Lise Melanson  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Courriel : l.melanson@benvest.com

### Conseil d'administration Lunetterie New Look inc.

**W. John Bennett**  
Président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

**Antoine Amiel**  
Vice-président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

**Richard Cherney**  
Secrétaire  
Lunetterie New Look inc.  
Associé directeur  
Davies Ward Phillips & Vineberg

**M. William Cleman**  
Consultant entreprise de gestion  
Cleman Consulting Inc.

**Paul S. Echenberg**  
Président et chef de la direction  
Schroders and Associates Canada Inc.

**William R. Ferguson**  
Président  
Eric T. Webster Foundation

**Martial Gagné**  
Président  
Lunetterie New Look inc.

**C. Emmett Pearson**  
Administrateur  
Lunetterie New Look inc.

### Haute direction Lunetterie New Look inc.

**Martial Gagné**  
Président  
Lunetterie New Look inc.

**Antoine Amiel**  
Vice-Président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

**Jean-Luc Deschamps**  
Premier vice-président et  
chef de la direction financière  
Lunetterie New Look inc.

**Claire Boulanger**  
Vice-présidente  
Immobilier et Développement  
Lunetterie New Look inc.

**Marie-Josée Mercier**  
Vice-présidente  
Ventes et Opérations  
Lunetterie New Look inc.

**Mario Pageau**  
Vice-président  
Produits et services optiques  
Lunetterie New Look inc.

**France Reimnitz**  
Vice-présidente  
Marketing et Mise en marché  
Lunetterie New Look inc.

**Caroline Rouleau**  
Vice-présidente  
Services professionnels et Ressources humaines  
Lunetterie New Look inc.

### Haute direction Vogue Optical Group inc.

**John MacLeod**  
Président  
Vogue Optical Group Inc.

**Juanita Leary**  
Vice-présidente  
Opérations  
Vogue Optical Group Inc.

**Matthew Rust**  
Chef de la direction financière  
Vogue Optical Group Inc.

Pour l'exercice terminé le  
28 décembre 2013

# Rapport annuel

Au 28 février 2014, New Look avait 12 637 414 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 140 succursales principalement sous les bannières New Look et Vogue Optical ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.

**NEWLOOK**  
Lunetterie • eyewear